



Association Internationale des Anciens de
l'Union européenne

N° 86 Avril – Mai – Juin 2019

L'ÉCRIN



*Stadhuis Antwerpen
Hôtel de ville Anvers*

*Bulletin de liaison
de la Section Belge
de l'AIACE*

Sommaire

N° 86 Avril – Mai - Juin 2019

EDITORIAL – TEN GELEIDE

03 Le mot de la Présidente. Raffaella Longoni

04 Het woord van de Voorzitster

LA VIE de l'AIACE, section Belgique

05 Le CA au travail

07 Caisse maladie-pensions

QUESTIONS EUROPEENNES

10 UE/Russie, je t'aime moi non plus

12 Matera, capitale de la culture européenne

13 R. Schuman, homme politique et bibliophile européen

15 Couple franco-allemand 22 janvier 2019

18 Réflexions sur le développement durable

19 Avenir des relations UE pays ACP

BREXIT

22 The smog is back

LU POUR VOUS

24 Un hosanna sans fin

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

25 N. Van der Pas

26 ILS NOUS ONT QUITTES

IN MEMORIAM

34 Margarethe Braune

34 BREVES

35 MIEUX VAUT EN RIRE

Brexit without Exit

36 Composition du Conseil d'administration inistration

Editeur responsable :

Raffaella Longoni

Comité de rédaction :

Yvette Demory

Jürgen Erdmenger

Daniel Guggenbühl

Philippe Loir

João Mateus Tique



Rédacteur en Chef :

Jean-Bernard Quicheron

Email : jbquicheron@gmail.com

Impression :

Insert Graphic, Bruxelles

Expédition :

Ateliers de reproduction de la Commission

Ont participé à ce numéro : P. Blanchard, J.-C. Boidin, R. Cox, J. Erdmenger, D. Guggenbühl, S. Jacobs, P. Loir, -R. Longoni, Joao Mateus Tique, J.-B. Quicheron, N. Wraith

Traduction en néerlandais: J. Geenen

Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 – 5410,

Les textes n'engagent que leurs auteurs et non la Commission européenne



Le mot de la
présidente



Raffaella Longoni

➤ **Ludwig Schubert nous a quittés le 28 décembre 2018, qu'il soit remercié pour tout ce qu'il a fait pour les retraités et les actifs**

Ludwig SCHUBERT est parti subitement. Les collègues de l'AIACE lui doivent une fière chandelle et se souviendront de cet homme remarquable et infatigable à qui ils ont rendu un hommage le lundi 7 janvier 2019 à Église Évangélique de langue allemande à Bruxelles. Voici l'oraison prononcée par R. Longoni à cette occasion.

Caro Ludwig, caro amico,

Réduire notre hommage à un récit de ta vie professionnelle et humaine, aussi intense qu'il puisse être, ne rendrait pas suffisamment justice au Grand Homme que tu as été.

Né en Sarre en 1935, tu étais capable de t'émouvoir aux larmes lorsque tu parlais de ton enfance, évoquant le rôle crucial que tes parents, et surtout ton père, avaient joué dans ton éducation, t'apprenant l'espoir et les valeurs européennes qui sont devenues les tiennes, bien ancrées dans ta culture et ta foi.

Un grand philosophe français disait "L'enfance décide". Pour toi Ludwig c'est particulièrement vrai, car elle a fait de toi, enfant lors de la période terrible de la guerre, l'Homme remarquable que nous avons connu.

Je remercie tes parents admirables.

Mes mots s'inspirent des nombreux témoignages qui nous sont parvenus de la part d'amis et collègues. Je remercie les présents qui reconnaîtront ci et là certains de leurs propos que je me permets de reprendre.

Ludwig était un européen convaincu dont les compétences, la culture, l'intégrité, l'engagement et surtout le courage, resteront exceptionnels.

Un homme juste, sévère et critique, parfois dur quand il le fallait, mais avec un cœur et une sensibilité immenses. Un négociateur redoutable, car extrêmement préparé, sachant manier les armes de l'argument et de la parole juste, toujours courtois mais aussi méticuleux, rigoureux, infatigable. Et capable de nous faire rire même dans les moments difficiles!

Ludwig détestait l'amateurisme, l'opportunisme, la médiocrité et l'injustice.

Mais jamais je n'ai vu en lui la moindre amertume, le moindre désenchantement, le moindre esprit de revanche. La solidarité, le respect du droit, l'honnêteté intellectuelle et la force du travail étaient ses valeurs.

Nous perdons un grand Monsieur et un ami, généreux et altruiste, à la carrière brillante et toujours consacrée à l'intérêt collectif et, surtout, à la défense de l'idéal européen.

Ludwig nous quitte, mais nous savons de par ses nombreux projets qu'il avait bien l'intention de continuer à travailler!

Il nous laisse cette symphonie inachevée, que nous allons essayer de reprendre avec nos moyens, même si le chef d'orchestre nous fera cruellement défaut.

Mais, puisque tu nous as montré que la diversité est une richesse quand les valeurs sont partagées et l'objectif est commun, nous allons -autant que possible- reprendre ton flambeau, cher Ludwig,

Nous te le promettons.

Ciao Ludwig, che il viaggio ti sia lieve e l'approdo dolce.

Het woord van de Voorzitster



Raffaella Longoni

➤ **Ludwig Schubert die ons op 28 december 2018 is ontvallen, verdient dank voor alles wat hij voor de gepensioneerden en de actieven heeft gerealiseerd**

Ludwig SCHUBERT is plotseling heengegaan. Zijn collega's van de AIACE zijn hem een flinke kaars van erkentelijkheid verschuldigd en blijven deze opmerkelijke en onvermoeibare man in herinnering houden. Zij hebben hem op 7 januari 2019 in de Duitstalige Evangelisch Kerk van Brussel een hulde gebracht. Bij deze gelegenheid heeft R. Longoni de navolgende toespraak gehouden:

‘Beste Ludwig, geliefde vriend,

Ons huldeblijk beperken tot een overzicht van je leven als mens en je loopbaan, hoe gevuld dit ook mag zijn geweest, doet onvoldoende recht aan de Persoonlijkheid die je bent geweest. Geboren in Saarland in 1935 kon je tot tranen geroerd zijn wanneer je over je kinderjaren sprak, wanneer je de grote rol noemde die je ouders en vooral je vader in je opvoeding hebben vervuld, waarbij zij jou de hoop en de waarden van Europa hebben bijgebracht die de jouwe zijn geworden, verinnerlijkt in je cultuur en je geloof.

“De kinderjaren zijn beslissend” zei een grote Franse wijsgeer ooit. Dat is voor jou, Ludwig, zeker het geval geweest, want die hebben jou die als kind de verschrikkelijke oorlogsjaren meemaakte, tot de opmerkelijke persoon gevormd die die wij hebben gekend. Hierbij mijn dank aan je bewonderenswaardige ouders.

Talrijke getuigenissen die ons zijdens vrienden en collega's zijn toegekomen hebben de inspiratie tot deze woorden geleverd. Mijn dank gaat uit naar degenen van wie ik mij veroorloof enigerlei over te nemen.

Ludwig was een overtuigd Europeaan, met kwaliteiten, een cultuur, integriteit, betrokkenheid en vooral moed die uitzonderlijk waren.

Een rechtvaardig man, streng en kritisch en soms hard wanneer dat nodig was, maar met een groot hart en een enorme gevoeligheid. Een te duchten onderhandelaar, want altijd bijzonder goed voorbereid, in staat om de wapens van argument en het juiste woord te hanteren, altijd hoffelijk, maar evenzeer uiterst zorgvuldig en nauwkeurig, en onvermoeibaar. En toch ook in staat ons op de moeilijkste momenten te doen lachen!

Ludwig had een grondige hekel aan geklungel, opportunisme, middelmatigheid en onrechtvaardigheid.

Maar ik heb bij hem nooit bitterheid gezien, noch ontgoocheling, of enige vorm van wraakzucht. Hij hield vast aan solidariteit, respect voor het recht, intellectuele eerlijkheid en de adeldom van werkzaamheid.

Wij verliezen met hem een echte Heer en een vriend, genereus en onzelfzuchtig, iemand met een schitterende loopbaan, altijd gericht op het belang voor het geheel, en vooral een verdediger van het Europees Idee.

Ludwig verliet ons, maar wij weten dat hij aan zijn talrijke projecten verder had willen werken! Hij laat ons deze onvoltooide symfonie na, die wij met eigen instrumenten trachten voort te zetten, ofschoon de orkestleider ons node ontbeert.

Maar aangezien je ons hebt laten zien, dat diversiteit een rijkdom behelst wanneer de waarden gedeeld worden en de doelstelling gemeenschappelijk is, nemen wij - in zoverre ons dat mogelijk is – van jou de fakkel met vlam over, beste Ludwig. En dat beloven wij jou.

Ciao, Ludwig, che il viaggio ti sia lieve e l'approdo dolce.'

❖ La vie de l'AIACE

➤ Le Conseil d'Administration au travail *Philippe Loir*



Les membres du conseil d'Administration sous le choc après le décès de Ludwig Schubert et de Margarethe Braune ont, lors de leur dernier Conseil, observé une minute de silence en leur mémoire.

Ils ont décidé de publier un numéro spécial de l'Ecrin consacré à la personnalité et à l'œuvre considérable de Ludwig Schubert pour la défense de la Fonction Publique européenne. De

plus, une demande sera faite à l'AIACE Internationale pour faire dédicacer une salle des bâtiments de la Commission à sa mémoire.

Le CA a pris les décisions rendues nécessaires par la disparition de Ludwig Schubert pour le bon fonctionnement du CA et sa représentation à l'extérieur. Il a décidé, selon les statuts de l' AISBL, que le CA terminerait son mandat dans sa composition actuelle telle que basée sur le résultat des élections de mars 2017. Le CA restera à 9 membres titulaires et à 4 membres suppléants. Sylvie Jacobs, première suppléante, en devient la neuvième titulaire. D'autre part, cette dernière a été élue vice-présidente de la section Belgique suite à un vote à bulletins secrets pour pourvoir la fonction rendue vacante.

La représentation de la section dans les divers comités de l'AIACE internationale a été modifiée et se fera de la façon suivante, au sein tout d'abord du CA de l'AIACE Internationale :

Titulaires : Raffaella Longoni et Sylvie Jacobs

Suppléants : Erik Halskov et Pierre Blanchard

Enfin, la section proposera au CA International les nominations de Pierre Blanchard au Comité du Statut et de Sylvie Jacobs au Groupe Technique Rémunérations, deux fonctions pour lesquelles ces deux membres sont particulièrement bien préparés.

L'action sociale du CA est très diversifiée et demande une forte implication de la part de ses membres. Outre l'aide aux pensionnés en difficulté, les membres du CA participent activement à des réunions spécifiques concernant la réglementation de la Caisse Maladie et à sa mise en œuvre. Leur expérience leur permet de participer à l'amélioration et à l'enrichissement des possibilités d'aides aux affiliés. C'est ainsi que lors d'une réunion technique du mois de février nos représentants ont mis le doigt sur trois questions qui posent des difficultés actuellement à certains de nos membres et que personne n'avait relevées jusqu'à présent. Il s'agit de la dette importante de certains affiliés vis à vis du RCAM à la suite de traitements onéreux dont le remboursement sur les frais médicaux gêne considérablement ceux qui ont une petite pension. Dans ce cas, la section Belgique estime que l'application de l'article 72§3 du statut doit être systématiquement proposée. Cette disposition prévoit un remboursement supplémentaire si la partie non remboursée des frais exposés sur une période de 12 mois dépasse la moitié de la pension mensuelle. De même des mesures doivent être prises pour améliorer le remboursement à 100% du suivi des maladies graves qui ne sont plus reconnues par le RCAM ainsi que pour clarifier l'application pratique de la complémentarité pour les affiliés au régime primaire de la RCAM.

Pour toutes ces questions complexes relevant d'une meilleure application des dispositions de la caisse-maladie, une information pratique sera mise à la disposition des membres de la section.

Les demandes d'aide des personnes en difficulté ne tarissant pas, le groupe des bénévoles les soutenant est toujours actif. Deux nouvelles bénévoles ont été recrutées récemment pour compléter au mieux la couverture géographique de la région bruxelloise. Malheureusement, la couverture des régions lointaines de Bruxelles est plus difficile car elle impose des kilométrages importants de voiture aux bénévoles. La première réunion annuelle des bénévoles s'est tenue en février. Elle a permis aux 28 bénévoles présents de recevoir les dernières informations sur la Caisse maladie et d'exposer les cas difficiles qu'ils rencontrent.

Des solutions ont été cherchées ensemble, avec l'aide des Assistants Sociaux toujours présents lors de ces réunions.

La nouvelle initiative en direction des veufs et des veuves des fonctionnaires européens a reçu un accueil favorable car elle répond à un besoin non exprimé jusque-là. Trois rencontres se sont déjà déroulées dans une ambiance amicale et parfois émue dans les locaux de la rue de Genève sous la conduite de Raffaella Longoni. D'autres rencontres sont prévues les mêmes après-midi que ceux organisées avec les représentants de la caisse-maladie dans nos locaux.

L'établissement de la liste des activités culturelles et de loisirs pour l'année en cours demande au secrétariat de gros efforts de préparation et de multiples contacts assumés par bénévoles présents au secrétariat. La Section voudrait renforcer son activité de conférences pour permettre à ses membres de suivre l'activité politique sous un éclairage européen. Des conférences sont en cours d'organisation l'une sur la préoccupante politique italienne, une autre sur ce que sera la situation européenne après les prochaines élections au PE et enfin une autre sur les agissements inquiétants de la Russie. Des précisions sur les dates des prochaines conférences et sur les intervenants seront publiées en temps utile.

➤ **Vie pratique – caisse maladie- pensions**

Par les ambassadeurs : P. Blanchard, S. Jacobs, P. Loir, N. Wraith

Allocation de foyer (Annexe VII art. Premier § 1 à 5 du Statut).

Vous êtes pensionné et vous ne receviez pas l'allocation foyer quand vous étiez actif.

Dans votre nouvelle position administrative, vous vous êtes peut-être marié ou les revenus de votre conjoint ont diminué. S'ils sont inférieurs au traitement de base annuel d'un fonctionnaire de grade AST3-2 et sous certaines conditions, vous avez peut-être le droit à cette allocation.

Pour ce faire, vous pouvez introduire sur la boîte fonctionnelle PMO-Pensions@ec.europa.eu une demande auprès du PMO4 sur papier libre en fournissant les informations nécessaires pour obtenir une décision de l'administration (vos coordonnées d'ex-fonctionnaire et pour votre conjoint les décomptes de revenu ainsi que les documents concernant les impôts nationaux).

Dettes (avances à récupérer) vis-à-vis du PMO3/RCAM

Un certain nombre d'affiliés notamment parmi les pensionnés ont une dette envers le PMO3/RCAM. En effet dans certaines circonstances il se peut que le montant remboursé par la caisse maladie (RCAM) après une prise en charge soit bien inférieur au coût total de l'intervention dans un établissement hospitalier ou autre. Dans ce cas l'affilié doit rembourser la partie non remboursable (normalement hors excès entre 10 et 15 %) au PMO3/RCAM.

Normalement ce sont les demandes de remboursement suivantes qui vont permettre au PMO3/RCAM de récupérer cette dette.

Si vous êtes dans cette situation, vous ne percevrez donc plus de remboursement, mais il est important que vous continuiez à introduire vos demandes de remboursements afin de pouvoir revenir dans une situation financière normale..

Vous pouvez vérifier votre situation sur le site du RCAM en ligne pour ceux qui l'utilisent ou sur la fiche papier des décomptes que vous recevez (en bas à gauche).

Le PMO3 a promis d'améliorer la présentation de cette partie du décompte papier afin que les affiliés soient mieux informés de leur situation financière vis-à-vis du PMO.

Remboursement spécial Article 72-3 du statut et chapitre 6 des DGE

La partie non remboursée des frais exposés par l'affilié sur une période de 12 mois peut dépasser la moitié de sa pension mensuelle (exactement : la moyenne des revenus mensuels de base sur la même période de 12 mois).

Dans ce cas, le RCAM rembourse à 90 % ou à 100 % (selon la situation familiale) les frais restants à charge de l'affilié qui dépassent la moitié de la moyenne des revenus de base (en fait la pension mensuelle) sur la période de 12 mois choisie.

Le calcul étant assez difficile pour l'affilié, si celui-ci estime être dans cette situation, il peut demander au PMO3/RCAM de lui procurer les montants exposés et ceux cumulés restants à sa charge sur une période de son choix (36 mois max).

L'affilié qui constate sur ce relevé avoir droit à un remboursement spécial 72-3 pour la période choisie de 12 mois doit ensuite suivre la procédure prévue.

Veuillez noter que l'existence d'une dette importante envers le RCAM est un signal sur la nécessité de vérifier ses droits à un remboursement spécial 72-3.

Affilié assuré en primaire au RCAM et à l'INAMI

Un certain nombre de pensionnés se trouve dans la situation d'avoir une double assurance maladie. En ce qui concerne l'assurance au RCAM, il faut savoir que l'affilié ne peut pas y renoncer. Par conséquent il versera obligatoirement une contribution mensuelle de 1,7 % de sa pension de base tandis que le budget versera 3,4 %, soit 5,1 % au total au budget opérationnel du RCAM.

Ces affiliés ont donc le choix entre : le paiement des prestations médicales et ensuite introduire une demande de remboursement (100, 85 ou 80 %) au RCAM et : de passer d'abord par leur mutuelle, le plus souvent sous la forme du paiement d'un ticket modérateur, puis de demander le remboursement complémentaire éventuel au RCAM.

Dans la pratique dans les établissements et cliniques, ces affiliés sont souvent directement pris en charge par l'INAMI et se retrouvent donc en complémentarité. L'important étant de ne pas oublier de demander le remboursement complémentaire au RCAM. **Remboursement à 100 % du suivi des maladies graves qui ne sont plus reconnues comme telles par le PMO3/RCAM.**

Le PMO3/RCAM confirme son accord pour rembourser à 100 % des prestations médicales de contrôles strictement liées à la maladie grave qui n'est plus formellement reconnue après 5 ou 10 ans.

Étant donné l'absence de base légale jusqu'à la prochaine révision des DGE, les affiliés dans cette situation doivent obtenir une déclaration du médecin spécialiste traitant sur la nécessité des examens pour anticiper toute récurrence et la soumettre au médecin Conseil du RCAM pour avis et autorisation.

Une fois l'autorisation obtenue à passer ces examens, il conviendra d'introduire les demandes de remboursement des examens mentionnés sous la rubrique des 100 % en rappelant l'accord du médecin Conseil.

Attestations de traitements médicaux et ordonnance au format électronique

En principe l'INAMI rappelle que chaque médecin devait, à la demande d'un patient, délivrer des documents en format papier type INAMI. En cas de refus ou d'impossibilité, le bureau liquidateur (BL) acceptera les autres formats pourvu qu'ils soient reconnus légalement. En cas de problème, saisir le BL de Bruxelles ou s'adresser à l'AIACE Be.

Frais administratifs et/ou d'envoi de facture

Le BL de Bruxelles confirme qu'il rembourse ces montants selon les règles en vigueur (plafonds, excessivité, etc.)

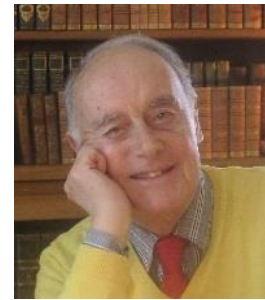
Affiliés pensionnés de plus de 80 ans

Le BL de Bruxelles confirme pour les affiliés de plus de 80 ans son accord de ne pas renvoyer sans examen supplémentaire des demandes de remboursements qui ne seraient pas conformes aux règles (documents non reconnus, erreurs, doubles demandes, etc.) le cas échéant les ambassadeurs sont saisis de ces cas.

❖ Questions européennes

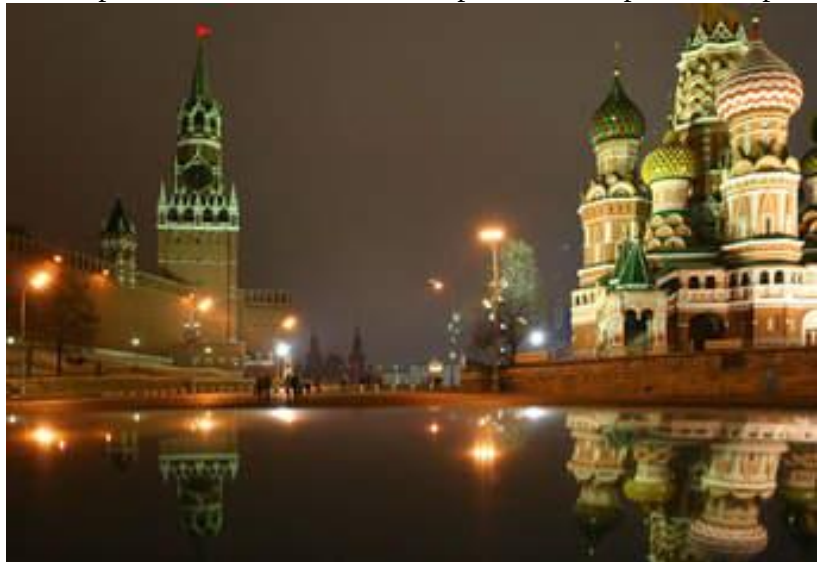
❖ Union européenne/Russie, je t'aime moi non plus

par Daniel Guggenbühl



Après la chute de l'empire soviétique, les relations entre l'Union européenne et la Fédération de Russie ont connu une sorte de lune de miel avec l'entrée en vigueur, en 1997, d'un accord de partenariat conclu pour une période de dix ans mais jamais reconduit depuis. Aujourd'hui cet accord est donc au point mort. Que s'est-il passé ?

Pays le plus vaste du monde par sa superficie, la Russie, avec un président au pouvoir depuis dix-neuf ans, n'a pas oublié le rôle de grande puissance qu'elle a joué du temps de l'Union soviétique et souhaite rester un acteur majeur sur la scène internationale. Mais, en termes économiques, est-elle une grande puissance ? La réponse est non, car il faut voir comment vivent les citoyens russes. Or le produit russe par habitant n'est que de 63% de la moyenne des pays développés et, concernant son produit intérieur brut, ce pays de 145 millions d'habitants se situe au douzième rang, entre la Corée du Sud et l'Espagne. Il continue à alimenter son budget à hauteur de 40% par ses exportations de matières premières énergétiques, gaz naturel et pétrole. Son économie a un grand besoin de modernisation et de diversification, sa démographie se porte mal.



Dans le même temps, l'environnement géopolitique a évolué et les tensions entre la Russie et l'Occident, Union européenne comprise, se sont accentuées, la Russie éprouvant un sentiment d'encerclement du fait à la fois de la politique de voisinage de l'Union européenne et de la politique expansionniste de l'OTAN. L'UE, en effet, après avoir absorbé les anciens satellites soviétiques d'Europe centrale et orientale ainsi que les pays baltes, a conclu un accord d'association avec la Géorgie et un accord de partenariat avec l'Arménie, deux pays que la Russie considère comme faisant partie de son « glacis ». Surtout, l'Ukraine est, elle aussi, liée depuis 2017 à l'UE par un accord d'association et l'OTAN l'a reconnue comme pays candidat¹.

¹ La Géorgie bénéficie du « soutien » de l'OTAN.

La tension s'est exacerbée en 2014 avec l'annexion par la Russie de la Crimée, qui faisait partie de l'Ukraine, et par le soutien russe aux forces irrédentistes dans l'Est de l'Ukraine (Donbass), deux initiatives condamnées par l'UE qui, dans sa *Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité* de 2016, considère l'annexion comme une violation du droit international et l'affaire du Donbass comme une déstabilisation de l'Ukraine. Cette déstabilisation s'est poursuivie depuis le milieu de l'année 2018 par les entraves mises par la marine russe, notamment aux navires ukrainiens, au libre passage du détroit de Kertch entre la Mer Noire et la Mer d'Azov². Et pourtant la Stratégie globale ne ferme pas la porte à la Russie puisqu'elle considère que « l'Union européenne et la Russie sont interdépendantes » et qu'elle invite la Russie à discuter des différends et à coopérer « si et quand nos intérêts se rejoignent ». Une coopération sélective pourrait ainsi, selon la Stratégie, concerner le climat, l'Arctique ou la sûreté maritime. On pourrait y ajouter bien d'autres domaines tels que la lutte contre le terrorisme ou la sécurité.

Pour le moment on en est loin. Dès 2014, l'UE a imposé à la Russie une panoplie de sanctions allant de mesures diplomatiques à des sanctions économiques en passant par le gel d'avoirs et des interdictions de visas. Ces sanctions ont été reconduites en décembre 2018. La Russie a répondu par des embargos sur des importations de produits agricoles européens. L'UE a lié la suppression des sanctions à la mise en œuvre complète de l'accord de Minsk de février 2015 relatif au conflit en Ukraine orientale et qui implique en particulier un cessez-le-feu effectif dans la région. L'effet des sanctions est sujet à discussion, mais on peut d'ores et déjà observer que la Russie, qui était le troisième partenaire économique de l'UE, a désormais reculé à la quatrième place³. Dans ce contexte qui lui est peu favorable, la Russie tourne ses regards vers l'Est. L'Union économique eurasiatique créée en 2015 à son initiative⁴ peut cependant difficilement répondre à ses besoins d'investissements et de modernisation et elle est encore loin de l'intégration économique, voire politique, dont rêve la Russie. La Chine est d'ailleurs très présente dans plusieurs de ces pays comme le montre son projet de nouvelle route de la soie et c'est finalement avec la Chine que le commerce de la Russie connaît son développement le plus spectaculaire.

Alors que la Russie courtise sans vergogne plusieurs dirigeants de pays d'Europe centrale membres de l'UE (Hongrie, Tchéquie), sa politique en Syrie tout comme certaines de ses méthodes rappelant celles de la défunte Union soviétique - propagande subversive hostile à l'UE, soutien aux partis eurosceptiques, utilisation du cyberspace à des fins de désinformation ou encore la tentative d'élimination de l'ancien agent double Skripal au Royaume-Uni - n'ont fait qu'accentuer la méfiance des principaux dirigeants européens à son égard. Certains observateurs sont allés jusqu'à qualifier cette situation de nouvelle guerre froide.

Une nouvelle guerre froide n'est assurément dans l'intérêt d'aucune des parties. Rappelons que l'interdépendance évoquée par la Stratégie globale ne relève pas du mythe, ne serait-ce que dans le secteur de l'énergie qui, soit dit en passant, échappe aux sanctions européennes. On pourrait même parler de dépendance de l'Europe à l'égard de la Russie, puisque près d'un tiers de ses importations de pétrole et de gaz provient de ce pays. Nous sommes encore loin

² Ce faisant, la Russie considère implicitement la Mer d'Azov comme une mer intérieure russe alors que l'Ukraine est riveraine de cette dernière sur plus de cent kilomètres.

³ Derrière les Etats Unis, la Chine et la Suisse

⁴ Outre la Russie en font partie le Kazakhstan, le Kirgizistan, l'Arménie et la Biélorussie. L'Iran a rejoint le club en 2018.

d'une véritable diversification des sources d'approvisionnement européennes et cela d'autant plus que le projet de gazoduc Nord Stream 2 entre la Russie et l'Allemagne, en passant par la Mer Baltique, a bel et bien démarré, malgré l'opposition de la Pologne, contournée par ce gazoduc.

Notre conclusion revêt donc la forme d'un paradoxe : autant la Russie s'est avérée un partenaire fiable pour l'approvisionnement énergétique, autant elle suscite des doutes et des interrogations comme partenaire politique. Amour-haine ?

➤ **Matera, capitale européenne de la culture 2019 ou la victoire d'une sagesse atavique**
Raffaella Longoni

Dans la presse et dans les médias en général, les descriptions, les métaphores et les comparaisons émerveillées sur Matera sont légion. Elles reflètent bien la singularité presque onirique de cette ville, ancienne cité troglodytique, mais l'une d'entre elles, sur laquelle je suis tombée par hasard, est issue d'une grossière erreur d'appréciation, à savoir « *Matera, un bidonville classé patrimoine mondial de l'Unesco* ». Non.

Matera est tout sauf un bidonville.

Un bidonville est une excroissance qui naît incontrôlée et désolante de détresse et de laideur à la marge d'une grande ville, collée à une richesse urbaine qui agglutine le désespoir des laissés pour compte aux côtés d'un bien-être qu'ils devinent inaccessible.

Pour Matera, il n'en va pas du tout de la sorte.

Matera n'est pas l'appendice dégradé d'une grande ville moderne, c'est une cité étonnante dont les origines remontent au paléolithique, à la beauté sauvage et intacte et au charme unique qui en fait sa « grandeur ». Mais il s'agit d'une grandeur atypique pour les non-initiés, une grandeur énigmatique qui lui est propre dans son absolue singularité.

Nichée au cœur de la Basilicata, petite région du sud de l'Italie à cheval entre la mer Ionienne et la mer tyrrhénienne, Matera a été pendant longtemps oubliée de tous les programmes touristiques. Et cet oubli a été son salut. Elle sort maintenant des oubliettes de la modernité avec le triomphe de la sagesse atavique de ses ancêtres.

Pauvres dans le sens le plus absolu et noir du terme, ses habitants l'ont protégée instinctivement d'un progrès ignare et ravageur qui l'aurait balayée de la carte et l'ont préservée jusqu'à ce que sa découverte coïncide- finalement- avec le respect de son histoire et de sa particularité : i « Sassi », les pierres.

Les grottes, les passages secrets et couverts, les galeries, les citernes, les escaliers sur le vide, les églises rupestres riches de peintures murales de toute beauté, les habitations creusées dans la roche où pouvaient se mélanger les humains et les animaux, sans fenêtres ni lumière, constituent ce spectacle qui justifie la comparaison avec Alep, Jéricho, une crèche de Noël en plein XXIème siècle ou un décor biblique. Ce n'est pas un hasard si à Matera on a tourné le magnifique film « L'Évangile selon St. Mathieu » de Pasolini.

Couchée dans le canyon de calcaire couleur gris-sable que le fleuve Gravina a creusé depuis la nuit des temps, Matera dévoile finalement sa beauté magique, inaltérée au fil des siècles.

Les infrastructures culturelles et touristiques modernes, tels les musées, les théâtres, les restaurants et les hôtels discrets, qui ont transformé en élégance pure les grottes des temps passés en laissant intacte leur structure, ne pourront pas dévaster la ville avec un tourisme irrespectueux.

Le 5 février, Matera a été proclamée – avec la jolie Plovdiv en Bulgarie - ville européenne de la culture 2019 lors d'une cérémonie en présence du Président de la république italienne



Sergio Mattarella. Pendant toute l'année, ce sera une éclosion de manifestations artistiques où la musique, l'art, la peinture, le cinéma, le théâtre offriront des spectacles et des concerts dans un décor de rêve. L'Italie pourra être fière de cette petite - *grande* - ville.

Finalement, comme Cendrillon, Matera aura troqué ses guenilles pour une robe de soie digne d'une princesse.

A l'occasion de la « Saint Schuman »

➤ **Robert Schuman, homme politique et bibliophile**

Par Daniel Guggenbühl

Robert Schuman fait partie des personnalités communément appelées les « pères de l'Europe » et le jour anniversaire de la Déclaration, inspirée par Jean Monnet, qu'il fit le 9 mai 1950 en tant que ministre français des Affaires étrangères, est fêté à travers l'Union européenne comme « Jour de l'Europe », un jour férié dans les institutions européennes et que nous appelons familièrement la « Saint Schuman ». Nous savons tous que la Déclaration de Schuman donna le coup d'envoi de la construction européenne et de la réconciliation franco-allemande. On a un peu oublié que la carrière politique de Robert Schuman avait démarré en France dès le lendemain de la Première Guerre mondiale. Assurément, il détonnait parmi les hommes politiques de la III^{ème} République : il était sans ostentation, voire timide et ce piètre orateur faisait cependant dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale des discours solidement argumentés, prononcés avec un accent germanique, et de méchantes langues n'hésitaient pas à qualifier ce personnage austère de « notaire de province » ou encore d' « apôtre laïc ». Il était catholique pratiquant. Toutefois, sous ces dehors tout de modestie, Schuman cachait des convictions fermes mais pas véritablement dogmatiques, de l'énergie, de l'habileté tacticienne et même de la malice, autant de qualités sans lesquelles il n'aurait sans doute pas réussi cette

longue carrière politique qui s'est étendue de 1919 à 1962. Attardons-nous un instant sur le parcours de cet homme sobre, à la silhouette voûtée, peu enclin aux grandes envolées et, dans sa vie privée, dépourvu de grandes passions si ce n'est l'amour des livres, un aspect moins connu de sa personnalité.

Ayant vu le jour en 1886 au Luxembourg d'un père lorrain, qui était devenu allemand en 1871, et d'une mère luxembourgeoise, il était Allemand de naissance et s'exprimait initialement dans la langue régionale. Après ses études secondaires au Luxembourg, il fera son *Abitur* à Metz puis ses études de droit à Bonn, Munich, Berlin et Strasbourg, cette dernière ville faisant à l'époque partie du *Reich* allemand. En 1912, il se fait inscrire comme avocat au barreau de Metz. Les années d'apprentissage et sa vie au Luxembourg l'ont



sensibilisé à la dualité culturelle française et allemande et développé en lui une curiosité intellectuelle pour les deux cultures, ce qui ne l'a pas empêché de se sentir, tout au long de sa vie, profondément Lorrain. Il dévore des livres d'histoire, de philosophie et de théologie et commence très tôt à constituer une bibliothèque.

La Moselle étant redevenue française après la Première Guerre mondiale, la carrière politique de Schuman commence en 1919 avec son élection comme député de ce département au titre de l'Union républicaine lorraine, un parti conservateur démocrate-chrétien proche de l'Eglise catholique. Il reste député jusqu'en 1940, déploie à ce titre une grande activité politique tout en fréquentant assidûment la bibliothèque du Palais-Bourbon et les

librairies parisiennes. Une de ses préoccupations est de sauvegarder le droit local applicable en Alsace-Lorraine. Il met à profit une captivité pas trop sévère sous l'Occupant pour poursuivre ses lectures préférées, réussit à s'évader et retrouve en 1946 son siège de député de la Moselle, qu'il conserve jusqu'en 1962. En 1947, il est président du Conseil, puis ministre des Affaires étrangères. De 1958 à 1960, il est le premier président de l'Assemblée parlementaire européenne. Une carrière politique d'une remarquable longévité. Dès 1926, il avait acheté une maison à Scy-Chazelles, près de Metz, où il aimait se retirer. C'est dans cette maison, devenue « Maison de Robert Schuman » et aujourd'hui propriété du Conseil départemental de la Moselle, que Schuman est décédé en 1963 au terme d'une vie de célibataire endurci. La maison est devenue musée⁵, elle restitue parfaitement le cadre dans lequel Schuman a vécu en homme solitaire, aidé par une gouvernante dont on dit qu'elle était sourde. La maison a abrité en 2011 une exposition intitulée « Robert Schuman bibliophile ».⁶

Les milliers de volumes qui constituaient la bibliothèque de Schuman étaient essentiellement des livres d'histoire, de théologie et de *Lotharingica*, c'est-à-dire d'ouvrages traitant de la Lorraine, ou des ouvrages relatifs à la région au sens large du terme : Luxembourg, Sarre, Alsace. Les belles-lettres étaient représentées par des livres d'auteurs anciens plutôt que

⁵ C'est le Centre européen Robert-Schuman, dont notre ami Paul Collowald est vice-président, qui assure la promotion de l'œuvre et du souvenir de Schuman et gère de nombreux événements organisés dans le cadre de la maison de Scy-Chazelles.

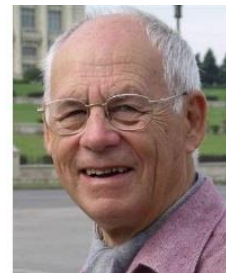
⁶ Les explications qui suivent sont puisées partiellement dans le livre « Une bibliothèque extraordinaire » publié par Philippe Hoch à l'occasion de l'exposition.

contemporains et, dans l'ensemble, les ouvrages en français étaient de loin les plus nombreux. Ce collectionneur passionné avait, de plus, amassé un nombre considérable d'autographes, parmi lesquels on retrouve les grands noms de la littérature européenne, de Chateaubriand à Goethe, ainsi que des savants comme Einstein ou des musiciens comme Beethoven.

La chose surprenante, c'est que Schuman n'envisageait nullement que ses collections fussent conservées comme un ensemble. Ainsi on cite de lui cette phrase : « Ma volonté est que mes dessins, mes estampes, mes bibelots, mes livres, enfin les choses d'art qui ont fait le bonheur de ma vie n'aient pas la froide tombe d'un musée et le regard bête du passant indifférent et je demande qu'elles soient toutes éparpillées sous les coups de marteau du commissaire-priseur ». En 1965 et 1966, il fut donc procédé à deux grandes ventes aux enchères et l'exposition de Scy-Chazelles n'a montré qu'une infime partie des collections initiales.

Robert Schuman sera-t-il béatifié ? Le « procès » en béatification a été effectivement lancé en 1991 et l'instruction est en cours au Vatican. Pour qu'elle aboutisse, il faudra un miracle reconnu et authentifié. Pour notre part, le miracle que nous pouvons espérer serait celui de la réussite de l'Europe dont il rêvait et du grand saut qualitatif de l'intégration européenne qui donnerait à l'Union européenne tous les attributs d'une grande puissance. La « Saint Schuman » méritera alors pleinement son nom. On peut rêver.

➤ **Das „Deutsch-Französische Paar“⁷ vereinbart
Zusammenarbeit und Integration
Aachen, 22. Januar 2019**
Jürgen Erdmenger



Le couple franco-allemand a signé le nouveau traité de coopération et d'intégration à Aix-la-Chapelle le 22 janvier 2019. Ceci fait suite à la réunion entre Angela Merkel et Emmanuel Macron à Compiègne célébrant le 10^{ème} anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Cet accord complète le traité de l'Elysée relatif à la coopération franco-allemande signé à Paris en janvier 1963 par le Général de Gaulle et Konrad Adenauer.

⁷ Der Ausdruck stammt von Präsident Macron : « le couple franco-allemand ».

Le traité de l'Elysée a contribué à créer une atmosphère de confiance entre les deux pays grâce à des rencontres régulières entre gouvernements, ministres des affaires étrangères, chefs des services de défense, de l'éducation et de la jeunesse. Des consultations bilatérales en matière de politique européenne, de relations avec l'Otan, de questions d'éducation et de la jeunesse avaient pour objectifs de rapprocher les points de vue. Un des résultats les plus remarquables de ces consultations fut la mise sur pied de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse.

Mais à 56 ans, le traité a pris quelques rides. Vu les nouveaux défis, une actualisation s'imposait. Comme le disait Heiko Maas, ministre allemand des affaires étrangères : « Nous mettons nos forces en commun afin que nos pays soient équipés pour faire face à la numérisation, l'éducation et la technologie dans une Europe forte et capable d'agir. » Il est frappant de voir que les objectifs soient bien plus détaillés qu'auparavant ; prôner une politique extérieure et de sécurité efficace et commune, renforcer la coopération entre les forces armées et les programmes de défense. Un Conseil de défense et de sécurité sera créé. Ces quelques exemples montrent à eux seuls comment on entend prendre au sérieux les défis du 21^{ème} siècle.

Vu sous l'angle de l'approfondissement et de la poursuite du processus de 60 ans d'intégration, on ne peut que se féliciter de vouloir mettre la collaboration de ces deux Etats au service de l'Europe et de la paix. Traduit par J.-B. Quicheron

In der vorhergehenden Nummer des ECRIN wurde die Aufmerksamkeit der Leser auf das Treffen von Emmanuel Macron und Angela Merkel in Compiègne am 100sten Jahrestag des Endes des Ersten Weltkriegs gelenkt. Auch wurde die Hoffnung ausgesprochen, dass dieser schönen Geste Taten folgen mögen⁸. Eine erste bedeutsame Tat ist nun die Unterzeichnung des neuen Vertrages „über die deutsch-französische Zusammenarbeit und Integration“ durch Angela Merkel und Emmanuel Macron am 22. Januar 2019 in Aachen. Der Vertrag ergänzt den sogenannten Elysee-Vertrag über die deutsch-französische Zusammenarbeit, den General De Gaulle und Konrad Adenauer am 22. Januar 1963 in Paris unterzeichnet haben.

Der Elysee-Vertrag⁹ hatte seinerzeit große politische Bedeutung für die weitere Vertrauensbildung zwischen Frankreich und Deutschland. Inhaltlich sah er vor allem regelmäßige Treffen der Regierungen¹⁰, der Außenminister sowie der Ressortchefs für Verteidigung und für Erziehungs- und Jugendfragen vor. Außerdem sollten, wo immer nötig, Konsultationen zwischen den auswärtigen Diensten beider Seiten stattfinden, insbesondere in Bereichen der Europapolitik und der Vereinten Nationen. Für die militärischen Stäbe galt das Gleiche in Angelegenheiten der NATO. In den Bereichen Auswärtige Angelegenheiten, Verteidigung sowie Erziehungs- und Jugendfragen wurde als Ziel festgelegt, zu einer möglichst weitgehenden Annäherung der beiderseitigen Standpunkte zu gelangen.

Ein bis heute besonders prominentes Ergebnis des Elysee-Vertrages war die Errichtung des Deutsch-Französischen Jugendwerks (DFJW)¹¹. Es unterstützt jetzt jährlich über 9000 Programme für junge Menschen: Schul- und Hochschulaustausch, Praktika, Jugendbegegnungen rund um Sport, Kultur oder Wissenschaft, Sprachkurse.

⁸ L'ECRIN No 85, Janvier-Février-Mars 2019, Seite 12 f

⁹ <https://de.ambafrance.org/Text-des-Elysee-Vertrages>

¹⁰ Es fanden zweimal jährlich gemeinsame Sitzungen der beiden Kabinette statt. Der Verfasser erinnert sich, dass er als junger Beamter im Bundeskanzleramt unter Willy Brandt an der Vorbereitung solcher Tagungen beteiligt war. Seine Französischkenntnisse waren dabei äußerst hilfreich.

¹¹ www.dfjw.org

Aber der Vertrag von 1963 ist mit 56 Jahren alt geworden. Angesichts der neuen Herausforderungen, denen sich beide Länder stellen müssen, ergaben sich neue Anforderungen für die Zusammenarbeit zwischen Deutschland und Frankreich auf der Basis der nun vollzogenen Aussöhnung beider Länder. Eine Vertragsergänzung wurde notwendig. Präsident Macron hat dafür plädiert, die jetzige Regierung von Angela Merkel hat sie in ihren Koalitionsvertrag geschrieben. Diese Ergänzung war am 22. Januar unterschriftsreif. Der neue Vertrag ist auf die Zukunft ausgerichtet. Der deutsche Außenminister Heiko Maas fasste zusammen: „Wir bündeln unsere Kräfte, damit unsere Länder bei Themen wie Digitalisierung, Bildung und Technologie gerüstet sind. Und wir stellen uns gemeinsam auf, um für ein starkes, handlungsfähiges Europa, für eine friedliche Welt und eine regelbasierte (internationale) Ordnung einzutreten.“¹²

Der neue Vertrag ist sehr viel umfangreicher als sein Vorgänger. In fünf Kapiteln werden behandelt: Europäische Angelegenheiten; Frieden, Sicherheit und Entwicklung; Kultur, Bildung und Mobilität; Regionale und grenzüberschreitende Zusammenarbeit; Nachhaltige Entwicklung, Klima, Umwelt und wirtschaftliche Angelegenheiten. Auffallend ist vor allem, dass die Ziele, für die man sich gemeinsam einsetzen will, erheblich detaillierter festgelegt sind als bisher. Für die Europapolitik heißt das z.B.: „(Beide Staaten) setzen sich für eine wirksame und starke Gemeinsame Außen- und Sicherheitspolitik ein...“. Auch soll „Europas Leistungsfähigkeit, Kohärenz und Glaubwürdigkeit im militärischen Bereich“ weiter entwickelt werden. Dazu gehört, dass beide Seiten die Zusammenarbeit zwischen ihren Streitkräften verstärken und gemeinsame Verteidigungsprogramme entwickeln wollen. Ein Deutsch-Französischer Verteidigungs- und Sicherheitsrat wird eingerichtet.

Man sieht schon aus diesen wenigen Beispielen, dass in dem neuen Vertrag wirklich Ernst gemacht wird mit dem Bemühen, den Herausforderungen des 21. Jahrhunderts mit vereinten Kräften zu begegnen. Ein solches Bemühen wird in allen fünf der oben genannten Kapitel deutlich. Hinzu kommt, dass in einem sechsten Kapitel „Organisation“ strenge Regeln für die Erreichung der Ziele des Vertrages vorgesehen sind. So wird ein französisch-deutscher Ministerrat eine mehrjährige Vorhabenplanung für die Zusammenarbeit verabschieden. Die Umsetzung dieser Agenda wird von Sonderbeauftragten überwacht, die dem Ministerrat berichten.

Aus der Sicht der Fortsetzung und Weiterführung des bereits 60-jährigen Prozesses der europäischen Integration kann man die neue deutsch-französische Initiative nur begrüßen. Mehrfach wird in dem Vertrag betont, dass beide Staaten ihre Zusammenarbeit in den Dienst Europas und des Friedens stellen.

¹² www.auswaertiges-amt.de/de/aussenpolitik/laender/frankreich-node/aachener-vertrag ; auf dieser Website ist auch der Text des Aachener Vertrages wiedergegeben.

➤ **Réflexion sur les objectifs de développement durable à l'horizon**

João Mateus Tique



L'Agenda 2030 a émergé d'un texte sur lequel les Etats se sont fortement engagés après la Conférence de Rio de 2012. On y trouve un ensemble de mesures d'urgence, destinées à réorienter l'humanité vers une trajectoire durable pour tous, selon un rythme de croisière adapté aux capacités de chacun.

Ces mesures ont été validées par les chefs d'État, le 25 septembre 2015 lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

L'Agenda contient 169 cibles regroupées en 16 grands groupes thématiques, présentant les objectifs de développement durable, auxquels s'ajoute une 17^{ème} thématique consacrée aux moyens transversaux. Leur mise en œuvre est structurée sur 3 niveaux : international, national et local, avec des indicateurs situés au niveau international afin d'assurer le suivi de l'ensemble.

Pourtant, depuis plus de 3 ans le dossier de mise en œuvre de l'Agenda avance difficilement et la nécessité d'atteindre chacune des 169 cibles est un peu perdue de vue car, tous les acteurs d'un tel processus ne participent pas nécessairement à sa mise en route.

Il semble d'ores et déjà urgent que la société civile s'empare de l'Agenda 2030 pour y prendre une part plus active en vue de sa mise en œuvre. En réalité, l'engagement de tous est sollicité dès le Préambule : « Tous les pays et toutes les parties prenantes agiront de concert pour mettre en œuvre le Plan d'Action ».

Ce qui est demandé, c'est donc une coordination de l'ensemble des acteurs dans le cadre d'une stratégie partagée, en allant au-delà des seules directives nationales et des actions purement locales.

L'Agenda est donc universel, par le fait de cette responsabilité commune, tout en tenant compte des particularités de chacun, étant donné qu'il a été rédigé par la communauté des participants et devient ainsi, le plus petit dénominateur commun de leurs capacités et de leurs aspirations, autant que de leur situation particulière.

Il est particulièrement précisé dans l'Agenda que : « si des cibles idéales sont définies à l'échelle mondiale, c'est à chaque État que revient de fixer et d'être responsable de ses propres cibles au niveau national pour répondre justement au niveau mondial, en tenant compte de ses spécificités ». Il revient aussi à chaque État de décider de la marche à suivre et de la manière dont ses aspirations et cibles devront être prises en compte par les mécanismes nationaux de planification autant que dans le cadre des politiques et stratégies nationales.

Étant donné le peu de temps qu'il reste avant les élections européennes, il est probable qu'il incombera à la prochaine Commission à juger de l'intérêt de la mise en œuvre de cet Agenda, à moins qu'il puisse encore être repris par les Etats membres et la société civile. En tout cas, au niveau de la Commission actuelle, un document de réflexion de grande portée, est déjà paru fin janvier 2019, sous le titre « Vers une Europe durable à l'horizon 2030 ».

Ce document est destiné à éclairer le débat entre les citoyens, les parties prenantes, les gouvernements et les institutions pour arriver dans un premier temps, à l'élaboration du programme stratégique de l'Union Européenne pour la période 2019/2024 et de la détermination des priorités de la prochaine Commission.

Pour l'avenir, il s'agit de continuer à travailler dans la perspective de création de la plus grande zone de libre-échange de l'histoire avec l'avancement des négociations du Traité TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership)

➤ **Après Lomé et Cotonou, quel avenir pour les relations entre l'UE et les pays ACP ?**
par Jean-Claude Boidin



Depuis près d'un demi-siècle, les Conventions de Lomé (1975-2000) puis l'accord de Cotonou (2001-2020) ont établi un partenariat étroit et exemplaire entre l'UE et le groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). L'accord de Cotonou expirera au début de l'an prochain et des négociations sont en cours depuis l'automne de 2018 pour définir les relations futures entre l'UE et les Etats ACP, que l'on désigne couramment sous le terme «post-Cotonou».

Au cours de ces 45 ans, l'Union Européenne a beaucoup changé, en s'élargissant de 9 à 28 Etats membres et en étendant le champ de ses compétences. Les ACP aussi ont changé, qui sont passés de 46 Etats en 1975 à 79 aujourd'hui. De part et d'autre, les priorités en matière de politique extérieure et de coopération Nord-Sud ne sont plus celles d'il y a 20 ans. Le partenariat qui se met en place pour l'après-2020 ressemblera-t-il au modèle actuel, ou sera-t-il profondément transformé ?

Le contenu des relations UE-ACP a profondément évolué au fil du temps. A travers les renégociations successives, les accords de Lomé, puis de Cotonou, ont montré une grande capacité d'adaptation. Centrée initialement sur le commerce, les produits de base et le financement de projets de développement, la coopération s'est étendue au cours des années 80 aux stratégies de sécurité alimentaire, puis aux questions macroéconomiques. Au tournant des années 90, le partenariat s'est élargi aux Droits de l'Homme et aux questions de démocratie et de gouvernance, prenant ainsi une dimension nettement plus politique. Avec l'accord de Cotonou en l'an 2000, ce sont les défis mondiaux qui sont apparus au premier plan, tandis que les questions de sécurité et de maintien de la paix prenaient de plus en plus d'importance.

Dans tous ces domaines, le dialogue s'est intensifié avec les organisations régionales ACP et avec l'Union Africaine au plan continental, tandis que la coopération au développement se poursuivait activement dans chaque pays ACP, avec l'appui de la Délégation de l'UE sur place.

Après 45 ans, il existe donc un solide «acquis» de dialogue et de coopération sur lequel les deux parties peuvent bâtir. Mais il y a aussi de nouvelles dimensions à renforcer pour que le partenariat reste pertinent et puisse faire face aux défis du XXIème siècle.

Mondialiser le partenariat : en passant des Objectifs du Millénaire de 2000 aux Objectifs de Développement Durable de 2015, le champ des défis mondiaux s'est élargi, en même temps que le nombre des acteurs impliqués. Avec les 107 pays qu'il rassemble aujourd'hui (79 Etats ACP et 28 membres de l'UE), le partenariat UE-ACP doit montrer qu'il est capable d'agir efficacement sur la scène internationale, pour mobiliser les énergies dans la lutte contre la pauvreté ou le changement climatique. Cette approche, qui s'est illustrée avec succès à la conférence de Paris sur le Climat en 2015, nécessite que le partenariat UE-ACP dépasse sa dimension «Nord-Sud» pour mieux s'engager dans un effort collectif au sein des instances multilatérales.

Régionaliser l'accord : Même si le groupe ACP reste politiquement soudé, les défis et les priorités de développement ne sont pas les mêmes en Afrique, dans les Caraïbes ou dans les îles du Pacifique. Depuis l'an 2000, l'UE a d'ailleurs adopté des stratégies distinctes pour ces trois grandes régions, et elle a engagé un dialogue de très haut niveau avec les instances de l'Union Africaine, centré d'abord sur les questions de paix et de sécurité. C'est pour tenir compte de cette diversité, et en reconnaissance du rôle croissant joué par l'UA et par les organisations sous-régionales ACP que le prochain accord devrait être «régionalisé» et construit sur deux niveaux : un socle commun à tous les ACP, et trois protocoles distincts conclus respectivement avec les «A», les «C» et les «P». L'UE a le souci d'intégrer dans le pilier africain du futur accord les stratégies communes qui ont été adoptées avec l'Union Africaine et le dialogue politique qui s'est instauré «de continent à continent». Il lui faut cependant tenir compte du fait que tous les pays africains n'appartiennent pas au groupe ACP : les pays d'Afrique du Nord, qui relèvent de la politique européenne de voisinage, disposent en effet d'accords de coopération séparés avec l'UE.



Différencier la coopération selon les niveaux de développement : 60 ans après les indépendances, les pays ACP ont connu des parcours très divers et nombre d'entre eux sont aujourd'hui classés dans la catégorie des Pays à revenu intermédiaire (PRI). Lorsqu'un pays dispose de ressources propres et d'un accès ouvert aux financements internationaux, le recours aux subventions de l'aide publique au développement ne se justifie plus, et d'autres formes de coopération doivent être inventées.

En appliquant ce principe de «graduation» aux pays ACP les plus avancés, l'UE n'entend pas réduire son effort, mais concentrer son aide publique sur les pays les plus pauvres et les Etats les plus fragiles.

L'aide publique au développement ne suffit pas. Mobiliser plus efficacement le secteur privé, européen et local, est indispensable pour accélérer les investissements et la création d'emplois dans les pays ACP. C'est l'objectif affiché de la «nouvelle alliance» Europe-Afrique proposée par le Président Juncker en septembre 2018, et du Plan Européen d'Investissements Extérieurs lancé depuis 2017. Ceci suppose une adaptation des instruments financiers, qui fasse plus de place au mixage prêts-dons, et puisse attirer les ressources dont disposent les banques de développement. Du côté ACP, ceci demande aussi une amélioration du climat de l'investissement et une meilleure protection pour les investisseurs.

Dans les négociations en cours, la question des migrations est sans doute la plus sensible et la plus difficile à traiter. Dans son article 13, l'Accord de Cotonou prévoit déjà le traitement équitable et le respect des droits des immigrants légaux, mais aussi la réadmission par les Etats ACP des migrants illégaux, même si cette disposition n'a guère trouvé d'application concrète. Alors que les compétences communautaires sont limitées dans ce domaine, le souvenir de l'afflux migratoire de 2015-2016 et les désaccords persistants entre Etats membres sur la politique migratoire de l'UE et l'accueil des réfugiés rendent la négociation très délicate. Dans un accord qui reste centré sur le développement, les deux parties devraient au moins s'accorder pour agir ensemble sur les causes profondes des flux migratoires.

Maintenir un commerce ouvert : le régime des échanges ACP-UE a été profondément transformé depuis l'an 2000 pour se conformer aux règles de l'OMC : en lieu et place d'un accès ouvert des produits ACP au marché européen, accordé sans réciprocité, il a fallu négocier une série d'«Accords de Partenariat Economique» (APE) qui prennent la forme d'accords de libre-échange avec les Etats et groupements régionaux ACP. A ce jour, la géographie des APE reste cependant incomplète et les accords signés ne sont pas homogènes d'une région à l'autre. Approfondir l'ouverture commerciale reste donc un défi pour les années à venir, en veillant à y inclure les activités nouvelles et à harmoniser les différents APE entre eux, afin de faciliter le commerce entre les pays ACP et la réalisation de la future zone africaine continentale de libre-échange.

Financer la coopération : depuis 1957, c'est le Fonds Européen de Développement (FED) qui finance l'essentiel de la coopération européenne avec les pays ACP. Reconstitué périodiquement, le FED a toujours été maintenu en dehors du budget général de l'UE. Dans ses propositions financières pour 2021-27, la Commission prévoit cette fois d'intégrer le FED dans le budget. La décision de «budgétiser» le FED n'est pas acquise, mais cette hypothèse préoccupe déjà les ACP : en vertu des Conventions successives de Lomé et de Cotonou, les fonds du FED se trouvaient protégés et garantis à long terme, et ils obéissaient à des règles particulières de gestion partagée qu'il pourrait être difficile de répliquer dans le cadre du budget général.

BREXIT : pour les pays ACP, le départ du Royaume-Uni n'est pas une bonne nouvelle : d'abord parce qu'il va réduire de 15% environ la dimension du marché européen auquel les exportations ACP ont libre accès et le montant des aides financières de l'UE ; mais aussi parce que depuis son accession en 1973, le Royaume-Uni a été un acteur très dynamique de la coopération avec les ACP, fermement engagé sur le niveau de l'aide publique au développement et en même temps très ouvert sur le plan commercial. Pour les nombreux pays

ACP du Commonwealth, les relations politiques avec l'UE passaient aussi souvent par Londres. En l'absence des Britanniques, l'UE à 27 pourrait donc se montrer moins ouverte et moins attentive à l'égard de ses partenaires ACP.

Par le nombre de pays concernés comme par la variété des domaines couverts, Cotonou demeure l'accord le plus ambitieux que l'UE n'ait jamais conclu avec des pays tiers. Le partenariat UE-ACP constitue aussi le cœur de la politique européenne de développement, qui s'est élargie progressivement aux autres régions du monde.

Dans une période marquée par les difficultés économiques et par la tentation du repli, renégocier Cotonou constitue donc un véritable défi pour l'UE : c'est aux Européens de montrer qu'ils restent solidaires des pays ACP et prêts à soutenir leur développement dans la durée; c'est aussi aux ACP de faire preuve de réalisme pour redynamiser un partenariat qui a fait ses preuves, mais qui doit être adapté aux défis du XXIème siècle.

❖ Brexit

➤ **The Smog is back**
by Robert Cox



I am, as the saying goes, old enough and ugly enough vividly to recall the infamous London smog. A political version thereof now stifles Westminster. If “continentals” find the UK Brexit opaque then pity the poor Brits. From week to week the London political agenda lurches through a *marasme* of amendments, scenarios, emergency plans for transport, food and medicine supplies, a shipping company without ships, ever noisier tub-thumping, reported hostility on airwaves & in streets, business jitters, scaremongering. Ardent Brexiteers like MP Jacob Rees-Mogg and businessman James Dyson have displayed faith and patriotism by shifting assets to Dublin and Singapore. Hardly the serenity needed for holding a general election or a new Brexit referendum. If polls show an apparent shift in opinion favouring “remain” it is both marginal and vulnerable. Citizens, while increasingly bewildered, still clutch to their “yes” or “no” badges of faith and identity. Chancellor (finance minister) Philip Hammond, a timorous “remainer”, said in Davos mid-January “Our job is to deliver to the British people what they believe they were promised in the referendum.” “Believed” and “promised” being the operative words.

Scraping away the flummery generated by the (essentially) English Brexit cacophony one uncovers raw truth - Brexit is largely irrelevant to the real problems of a divided society and no cure for them. Nor is it a cure for the wider European problem of our increasingly vulnerable security situation, squeezed between a rampant Russia and an isolationist America – the subterranean *Leitmotiv* at this week's (February 15-17) annual Munich Security Conference.

Ostensibly the main obstacle to a Brexit deal is the so-called Irish “backstop” (insurance against resurrection of a hard border in the island of Ireland thus wrecking the Good Friday Agreement that has brought peace for nearly two decades). Europe of the “27” solidity and solidarity with Ireland – as well as its own wider interests – has been tested and has held fast. Despite domestic political turmoil and strains in so many EU Member States that solidity is likely to hold. Contemplating the “shenanigans of Westminster” (Irish writer Fintan O’Toole), and refusing to be blackmailed in the name of saving the English Tory Party (or the deviously led but shifting Labour Party for that matter), there is little to motivate the “27” towards further concessions.

Hidden agendas course through the Irish issue. In mid-January an anonymous, empire-deprived British minister said “The Irish should know their place.” In Belfast Protestants, threatened with declining demographics, fear deep down that the “backstop” is the slippery slope towards a united Ireland – not that Dublin’s political establishment espouses that idea much any longer. And, less reported, there is a solid Irish constituency in the US Congress which might want to have its pennyworth in this debate.



A SPECIAL PLACE IN HELL

In addition to the “Irish” issue the spectre or promise, depending on your choice, of Britain remaining in a customs union with the EU haunts much of the body politic. For Brexiteers, supported by Prime Minister May, the mantra of an independent trade policy is a key belief. “Singapore on Thames” said one churlish commentator. The exploratory talks held with various countries by Trade Minister and leading Brexit ideologue Liam Fox have so far yielded little cheer. The prospect of a revitalised Commonwealth, trumpeted by Games and a Summit in mid-2018, lasted barely a month.

The spectre of government paralysis haunts London. On February 8 the Financial Times wrote: “On Wednesday afternoon, normally one of the busiest days of the parliamentary week, the House of Commons adjourned at 3.27pm... the latest indication of how Brexit has brought normal business... to a standstill. So much depends on whether Theresa May can get a Brexit deal approved ...that the mountain of accompanying Brexit legislation (on agriculture, fisheries, financial services etc) has been put on hold..... Britain’s system of government is now so dominated by Brexit that ministers and officials have limited capacity to consider anything else.”

Nor has the public been told that there is a flipside to the so-called stifling regulations imposed by the EU - a no-deal Brexit killing off the protection of citizens and consumers created by EU membership “preventing water companies from pouring raw sewage into our rivers, power stations from spraying acid rain across the land, chemical companies from contaminating our food” to name but a few.

At the time of writing there is a very serious risk that time, let alone scope, for talk between London and Brussels is running out. Mrs May may well be wanting to go to the brink in some sort of Russian roulette. Some postponement of the March 29 deadline for Brexit might still be contrived. This breathing space, however, could be best used by resuscitating the old technique of the *fuite en avant* which has stood the EU in such good stead throughout its history from the early 1950s onwards. And it is where the Europe of the “27” can play its part – if only because in the run-up to the European Parliament elections in May there is a political vacuum that needs to be filled with some form of vision. European citizens are on record from various polls as wanting a Europe that can provide security (both military and social), more action to save our environment, serious energy policy, an immigration action programme, more resources into R & D and education – the list is long. Our colleague Hywel Jones, architect of *Erasmus*, and Shada Islam at think-tank *Friends of Europe* are pointing in that direction. They and others must be listened to.

❖ Lu pour vous

➤ « **Un hosanna sans fin** » de Jean d’Ormesson
par Jean-Bernard Quicheron



Jean d’Ormesson, célèbre écrivain, journaliste et philosophe français, est décédé en décembre 2018 et a eu droit à des funérailles nationales le 8 décembre 2018. Il est l’auteur d’une quarantaine d’ouvrages, allant de grandes fresques historiques imaginaires (*La Gloire de l’Empire*, 1971) aux essais philosophiques dans lesquels il partage ses réflexions sur la vie, la mort ou l’existence de Dieu (*Je dirai malgré tout que cette vie fut belle*, 2016). Il a été élu à l’*Académie française* en 1973.

Avant de nous quitter, il a écrit un livre intitulé ‘un hosanna sans fin’. C’est sa fille, Héroïse d’Ormesson, qui a assuré la publication de cet ouvrage par le biais de sa propre maison d’édition. Ce dernier livre de Jean d’Ormesson est un livre plein de pétillance, d’érudition joyeuse. Cet homme de dialogue est finalement un chrétien agnostique qui se pose constamment la question de l’existence ou non de Dieu.

Un hosanna sans fin



Il va enfin pouvoir risquer de se décider. A la page 59 il dit : « Je ne prétends pas que Dieu existe ; je n’en sais rien. Je prétends que rien ne s’oppose à son existence. Je prétends qu’il a le droit d’exister. C’est comme un coin de ciel bleu au terme d’une journée plutôt sombre. »

Un très beau livre, un cri d’amour à la vie. J’aime beaucoup sa formule - "Très capable d’apaiser notre curiosité, la science est incapable d’apaiser notre angoisse."

Ce gentilhomme de la littérature se prépare à découvrir la vérité de l’au-delà. Ceux d’entre vous qui voudraient

savoir ce qu'en pense sa fille peuvent voir sur You tube une vidéo où elle s'explique sur son père.¹³ Un livre fascinant et simple à lire !

❖ Que sont-ils devenus ?

➤ **Nikolaus G. van der Pas**
Par Daniel Guggenbühl



Comme beaucoup d'anciens, Klaus, comme l'appellent ses amis, a connu de nombreuses affectations successives au cours de sa carrière à la Commission. Il avait passé les dix-huit premières années de sa vie aux Pays-Bas. Entré à la Commission en 1963 comme auxiliaire à la DG X (Information), il fut ensuite affecté au Bureau d'information de la Commission à La Haye et devint en 1970, à l'époque du commissaire Mansholt, assistant du porte-parole pour les questions agricoles avant de succéder à ce dernier. On le retrouvera par la suite porte-parole du commissaire Haferkamp, puis successivement membre de deux cabinets : celui de Willy Declercq, relations extérieures et commerciales, puis celui du président Delors, où on lui confia les affaires étrangères et l'environnement. Il devint ensuite chef d'unité pour les relations avec l'Association européenne de libre-échange (Suède, Finlande, Autriche, Norvège, Islande, Liechtenstein et Suisse). Tous ces pays, sauf la Suisse, deviendront membres de l'Espace économique européen. Peu de temps après, les trois premiers adhéreront à l'Union après une négociation, menée par une Task Force, dans laquelle Klaus fut chargé des négociations avec la Suède. Après l'effondrement du système communiste en Europe centrale et orientale, il dirigea le programme TACIS¹⁴. Puis il devint chef du Service du porte-parole avant d'être chargé de la Task Force, ensuite transformée en Direction générale, préparant l'adhésion de tous les pays d'Europe centrale, Malte et Chypre. Il termine sa carrière à la Commission à la tête de deux autres Directions générales, successivement la DG EAC (éducation et culture) et la DG EMPL (Emploi, Affaires sociale et Égalité des Chances).

Klaus estime que, dans ce parcours, la chance a été de son côté et, jetant un regard en arrière, il trouve particulièrement gratifiants les moments vécus à la DG Élargissement, au cours desquels il a pu, dit-il, contribuer à écrire une page importante de l'histoire européenne : la réunification de l'Europe. Pour lui, l'intégration européenne équivaut actuellement à une bouteille remplie aux deux tiers de réalisations essentielles : reste à forger le troisième tiers, une tâche qui s'avère ardue. Pour consolider l'acquis, trois objectifs lui paraissent essentiels : l'achèvement de l'union monétaire et bancaire, une politique migratoire commune impliquant la solidarité entre les États membres et une détermination de garder l'UE à la tête du peloton dans la lutte pour sauver l'environnement. En plus, les gouvernements devront être sensibles au malaise ressenti par beaucoup de citoyens, notamment en remédiant aux inégalités et en mieux expliquant l'UE et en la défendant contre les « fake news » de ses détracteurs.

¹³ Héloïse d'Ormesson, un hosanna sans fin <https://www.youtube.com/watch?v=Ek6NauoWoVY>

¹⁴ Assistance technique en faveur de la Communauté des États indépendants (11 États de l'ex-URSS).

Depuis son départ à la retraite, Klaus s'est associé aux bénévoles de l'AIACE s'occupant de personnes en difficulté, une occupation qu'il considère pleine de leçons de vie pour lui-même. Il a présidé la Commission éthique ad hoc de la Commission. Par ailleurs il a activement contribué à l'élaboration du troisième tome de l'Histoire de la Commission (1986-2000) en tant que membre du « Comité des anciens » accompagnant les travaux du consortium de professeurs de Louvain-la-Neuve¹⁵. Ce tome va paraître incessamment.

Quand vous franchissez le seuil de sa maison de maître du début du vingtième siècle, de plusieurs niveaux et à l'ambiance intime, vous entendrez résonner les sons d'une flûte traversière : c'est la compagne de Klaus, flûtiste professionnelle. Vous vous trouvez en effet dans une maison de mélomanes aimant fréquenter les concerts. Klaus lui-même s'essaie (en toute modestie, dit-il) à la flûte en tant qu'« élève » de sa compagne. Par ailleurs, déjà polyglotte, il se perfectionne dans la langue de Dante à l'Institut culturel italien de Bruxelles.

❖ Ils nous ont quittés (octobre, novembre, décembre 2018 et janvier 2019)

NB. Suite à des problèmes de transmission d'informations, certains décès n'ont pas été reproduits dans la présente liste. Toutes nos excuses auprès des parents et des proches des personnes décédées. Nous allons essayer de combler ces retards. Ces derniers ont été parfois également causés par une déclaration tardive du décès d'un proche à l'administration.

PENSIONNES D'ANCIENNETE OU INVALIDES DECEDES					
1-sept-18					
NP	Nom, Prénom	Date de naissance	Date de pension	Date de décès	Institution
133919	AGAZZI-LEONARD Marie Elisabeth	7/10/1943	1/04/2004	17/07/2018	COM
099631	ALVINO Filippo	16/01/1931	1/02/1992	27/07/2018	COM
339629	CHARTHIER Georgette	5/03/1951	1/04/2011	31/07/2018	PE
072701	CHECCHI Giancarlo	28/10/1935	1/01/1982	13/08/2018	COM
34099	CROTTI Luigi	6/01/1928	1/02/1993	30/07/2018	PE
313017	DALVECCIO Alice	24/12/1945	1/03/2004	14/08/2018	PE
134693	DELLEA Sergio	29/01/1946	1/04/2005	9/08/2018	COM
032390	DEN HAESE Lisette	8/02/1938	1/11/1992	11/08/2018	COM
032406	FAVOTTE Michel	3/12/1927	1/01/1993	23/08/2018	COM
032635	FERRATINI Mirella	28/05/1934	1/08/1993	13/08/2018	COM
143468	FOTIADIS Fokion	24/03/1951	1/11/2013	27/08/2018	COM
072176	FOTRE GUIDO	6/06/1924	1/07/1979	13/08/2018	COM
128243	GESULFO Paolo	5/09/1936	1/10/2001	8/08/2018	COM
125532	GREENWOOD John	25/04/1937	1/05/1997	16/07/2018	COM
133780	GRIMALDI Paolo	9/02/1948	1/12/2003	31/07/2018	COM
223200	HILBERT Nico	10/03/1950	1/04/2015	25/07/2018	COM
092491	HUNTER Ingrid	29/03/1947	1/06/1990	27/05/2018	COM
138972	IOANNOU Irini	21/08/1966	1/08/2011	13/08/2018	COM

¹⁵ Cf Ecrin 82, page 30 (Jacqueline Lastenouse).

034657	JAMES Terence	26/05/1938	1/06/2003	25/07/2018	CC
139063	LEVY CASTIEL Christiane	27/09/1949	1/01/2012	19/08/2018	COM
99268	MASSA Giuseppe	19/03/1935	1/09/1990	30/07/2018	COM
074902	MEROLA Genaro	7/09/1936	1/05/1983	2/08/2018	COM
126856	NAVARRE Jean-Philippe	22/02/1937	1/07/1999	8/08/2018	COM
130811	O'SULLIVAN John	4/08/1949	1/01/2005	18/08/2018	PE
129095	PAPATHANASSIOU Maria	13/07/1943	1/08/2002	4/08/2018	COM
034535	PERTOLDI Gianfranco	26/06/1936	1/07/1998	22/08/2018	CES
138583	PREVOT Leon	16/03/1951	1/04/2011	25/07/2018	COM
359978	QUITIN Yves	3/09/1950	1/07/2014	28/08/2018	PE
033588	RICCHENA Raffaele	26/09/1930	1/10/1995	28/07/2018	COM
094487	RIVA Renzo	17/08/1923	1/09/1988	3/08/2018	COM
359640	ROSSI Maria Ivana	29/08/1948	1/01/2013	11/08/2018	PE
033617	ROUMENGOUS Claude	11/06/1933	1/07/1995	20/08/2018	COM
139464	SEYS Claire	14/09/1955	1/03/2012	4/08/2018	COM
136925	SORASIO Denise	10/04/1946	1/01/2009	29/08/2018	COM
127712	TAMIGNIAUX Michel	7/09/1940	1/10/2000	10/07/2018	COM
92025	THOM-WARINGO Alice	19/03/1926	1/05/1981	26/07/2018	COM
032228	TOFFANIN Ezio	1/11/1927	1/12/1992	26/08/2018	COM
126833	VAN DE SYPE Anja	1/07/1966	1/05/1999	29/07/2018	COM
094379	VAN DOOREN Irene	4/02/1923	1/03/1988	4/08/2018	COM
231966	VANHOVE-REEKMANS Anita	24/10/1958	1/01/2018	30/07/2018	PE
094151	WESTHOFF Johannes	13/05/1922	1/06/1987	14/08/2018	COM
073629	WEYDERT Marc	13/01/1928	1/06/1985	26/08/2018	COM
125128	WINDELEN Maria	28/08/1936	1/09/1996	3/08/2018	COM
266819	WOHLFAHRT Juergen	26/03/1942	1/10/2007	14/08/2018	CJ

1-oct-18					
<i>NP</i>	<i>Nom, Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Date de pension</i>	<i>Date de décès</i>	<i>Institution</i>
135532	SELLIN Burkart	24/10/1941	1/11/2006	12/09/2018	BER
019954	AMMANN Juergen	7/02/1930	1/03/1995	2/09/2018	CM
072343	AMZEL-LAHAYE Denise	14/08/1937	1/05/1980	17/04/2018	COM
092469	BELLARDI-RICCI Amedeo	4/07/1925	1/08/1990	15/09/2018	COM
230799	BENOIT Catherine	9/05/1952	1/06/2017	19/09/2018	COM
125030	BOUYSSOU Jeanne	10/05/1931	1/06/1996	16/07/2018	COM
137352	BRANDT Eberhard	13/07/1944	1/08/2009	9/09/2018	COM
034511	BREBART Tove	12/09/1933	1/07/1996	11/09/2018	CES
034192	CHATEL Helmut	3/04/1929	1/05/1994	9/06/2018	PE
032447	CHIRINIAN Gerard	1/02/1928	1/03/1993	8/09/2018	COM
300754	COSTA Laurentina	14/04/1947	1/04/2008	17/09/2018	PE
126141	DE ROSSI Mario	4/11/1943	1/03/1998	6/09/2018	COM
143361	DE ROY Frédérique	15/05/1970	1/08/2013	22/09/2018	COM
133752	GAMBERONI Renzo	5/01/1941	1/01/2004	4/09/2018	COM
359903	GARFINEN Judith	4/11/1951	1/12/2013	9/09/2018	PE
099232	GAUDENZI Sandro	26/08/1937	15/01/1995	21/08/2018	COM
127795	GEMO Nerino	1/10/1935	1/11/2000	19/09/2018	COM

073378	HARRISS Eileen	13/02/1925	1/06/1984	19/08/2018	COM
361481	JACQUES Danielle	9/10/1958	1/06/2016	10/09/2018	PE
128074	MATZKE Hans Joachim	11/03/1936	1/03/2001	17/09/2018	COM
073262	MERUCCI Franco	23/09/1924	1/10/1983	3/09/2018	COM
033794	MICHIELS Gustave	12/03/1936	1/04/1995	6/09/2018	COM
230775	NTALES Eva	18/10/1959	1/02/2017	1/09/2018	COM
074888	RIVA Fermo	2/03/1922	1/03/1983	2/09/2018	COM
073382	ROUZAUD Micheline	22/10/1932	1/07/1984	26/08/2018	COM
139445	SADLER Guy	2/03/1947	1/04/2012	5/09/2018	COM
033394	SARI Carlo	9/07/1931	1/03/1994	23/09/2018	COM
130362	SAUVANT Pierre	12/06/1941	1/08/2001	22/08/2018	PE
072356	SIGRIST Helmut	8/09/1919	1/10/1980	2/09/2018	COM
125762	SIMON Rainer	3/03/1935	1/10/1997	17/09/2018	COM
131278	STODTMEISTER Gisela	17/07/1936	1/08/2001	11/09/2018	CM
129747	THEISEN Helmut	26/08/1938	1/09/2003	23/08/2018	COM
33785	VALENTIN Jean-Pierre	8/10/1933	1/06/1995	27/08/2018	COM
125023	VON FORELL Hartmut	5/04/1931	1/05/1996	3/09/2018	COM
094282	ZANELLI Enrico	18/05/1928	1/07/1987	30/08/2018	COM

PENSIONNES D'ANCIENNETE OU INVALIDES DECEDES					
1-nov-18					
NP	Nom, Prénom	Date de naissance	Date de pension	Date de décès	Institution
032224	ALBONI Ester	5/10/1927	1/11/1992	19/10/2018	COM
134625	BANCROFT Anthony	27/11/1943	1/12/2004	14/07/2018	COM
266875	BECKER Sylvie	28/04/1952	1/12/2009	30/09/2018	CJ
126030	BESI Andrea	28/09/1933	1/01/1998	6/10/2018	COM
093008	BIANCHI Lodovico	27/09/1926	1/01/1987	4/10/2018	COM
131871	BOLOGNESE Fabio	18/03/1942	1/04/2007	10/10/2018	CM
133108	BOVY Madeleine	21/08/1935	1/09/2000	7/10/2018	CJ
149012	BULLOUGH Neil	24/08/1942	1/03/2003	1/10/2018	COM
033020	CADELLI Nicolo	6/09/1929	1/10/1994	30/09/2018	COM
138254	CECCARELLI Michele	21/10/1945	1/11/2010	21/10/2018	COM
128087	COLLETTI-FOSSATI Anna	27/03/1936	1/04/2001	26/09/2018	COM
300643	CONNOR Eric	22/11/1951	1/09/2007	23/09/2018	PE
070973	DE CARLI Palma	21/03/1937	1/01/1975	16/10/2018	COM
125390	DEPUYDT Achille	26/11/1936	1/04/1997	3/10/2018	COM
125376	DIEHL Christel	22/04/1954	1/10/1996	10/10/2018	COM
138789	ELIOPOULOS Geroges	12/12/1956	1/07/2011	8/09/2018	COM
092147	EVERAERT Micheline	1/12/1933	1/08/1983	25/10/2018	COM
034283	FRANCESCHELLI Costantino	25/07/1937	1/07/1995	20/10/2018	PE
092350	FRISING Fernand	28/10/1931	1/03/1987	22/09/2018	COM
033459	GIORDANI Bruno	10/03/1929	1/04/1994	12/10/2018	COM
072737	GOETZKE SMITH-HALD Freya	20/07/1924	1/02/1982	6/07/2018	COM
126157	HEBRANT Janne	20/09/1935	1/05/1998	21/10/2018	COM
339669	HODY Martine	18/09/1949	1/04/2011	5/10/2018	PE

099673	JORDENS André	30/09/1928	1/10/1988	16/10/2018	COM
130686	KAROLI Jens	2/07/1939	1/08/2004	8/10/2018	PE
032440	KOZINSKI Charlotte	9/02/1928	1/03/1993	2/06/2018	COM
099864	LINDA Remo	22/06/1929	1/12/1992	3/10/2018	COM
135682	MARTINEZ BERZAL Rosario	16/01/1950	1/02/2007	3/10/2018	COM
300528	PAU Gracia	8/10/1956	1/11/2006	19/10/2018	PE
099955	PIGNATELLI Angelo	25/01/1929	1/02/1994	27/09/2018	COM
136266	PREZOR Richard	12/03/1948	1/11/2007	19/10/2018	COM
127915	ROVIGLIONI Maria Cristina	11/11/1939	1/01/2001	13/09/2018	COM
129789	SCHUBERT Wolfgang	13/06/1939	1/09/2003	16/10/2018	COM
146958	SEGOVIA PEREZ Rogelio	25/09/1949	1/10/2014	7/10/2018	COM
032931	STAS Andre	24/05/1934	1/07/1994	19/10/2018	COM
094718	STRASSER Birgit	4/07/1942	1/08/1992	25/08/2018	COM
236536	VUORI Lea	1/12/1970	1/07/2018	11/10/2018	COM
019840	WOELL Renee	19/12/1932	1/01/1993	16/10/2018	CM
032467	ZAMARON Bernard	15/05/1928	1/06/1993	24/10/2018	COM

PENSIONNES D'ANCIENNETE OU INVALIDES DECEDES					
01.12.2018					
<i>NP</i>	<i>Nom, Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Date de pension</i>	<i>Date de décès</i>	<i>Institution</i>
032246	AMADUCCI Enrica	15/07/1934	1/04/1992	2/11/2018	COM
134005	ANTONIOLI Renzi	11/06/1942	1/07/2004	13/11/2018	COM
093108	BUEHLER Theodor	13/11/1928	1/01/1988	21/11/2018	COM
130311	CAPPONI Davide	14/11/1935	1/12/2000	8/11/2018	PE
126369	CASINI Giampaolo	6/07/1933	1/08/1998	27/10/2018	COM
129220	CONRAD Rainer	14/04/1940	1/01/2003	1/11/2018	COM
073695	DE HERDER Angele	11/01/1921	1/02/1986	23/10/2018	COM
071040	DELIZEE Roberte	28/12/1931	1/02/1991	7/11/2018	COM
92147	EVERAERT Micheline	1/12/1933	1/08/1983	25/10/2018	COM
125791	FISCHER-LAHNSTEIN Gerda	27/04/1937	1/10/1997	22/11/2018	COM
070753	FORTUNATI Elena	16/11/1940	1/06/1977	9/11/2018	COM
94335	FRANK Walter	18/04/1927	1/10/1987	27/09/2018	COM
134002	FREMEZ Françoise	6/04/1939	1/05/2004	15/11/2018	COM
094941	HARTKOPF ERIKA	17/10/1925	1/11/1990	19/10/2018	COM
139355	HUDSON Raymond	4/11/1946	1/09/2011	7/11/2018	COM
092436	KIENTZ Yvonne	9/04/1924	1/05/1989	3/11/2018	COM
033483	KRUEGER Gotfried	25/07/1929	1/08/1994	8/11/2018	COM
357928	LEHMANN Rita	17/07/1959	1/04/2017	26/10/2018	EAS
71636	LENS Jean	20/12/1926	1/01/1991	30/10/2018	CJ
092445	LUDWIG Armance	13/06/1927	1/07/1989	9/11/2018	COM
032525	LUYKX Félix	12/11/1928	1/05/1993	23/11/2018	COM
093136	LUYTEN Ferdinand	15/05/1932	1/09/1988	30/10/2018	COM
125325	NIJENHUIS Johan	13/09/1934	1/09/1996	24/11/2018	COM
133199	ODINI Jean-Pierre	13/04/1942	1/01/2005	25/11/2018	CJ
072549	OP DE BEECK Andree	13/05/1923	1/06/1981	3/10/2018	COM

072961	ROSSETTI Egeo	16/08/1931	1/11/1982	23/10/2018	COM
339579	ROSSI Catherine	30/05/1953	1/08/2010	3/09/2018	PE
074312	SCHOULLER Marcel	6/12/1945	1/06/1997	21/11/2018	CJ
228302	SCHUBERT Ralf Jochen	29/02/1956	1/09/2016	16/11/2018	COM
125571	SPINNATO Corrado	23/06/1932	1/07/1997	21/11/2018	COM
092709	SQUARA Antoinette	21/05/1924	1/06/1989	26/10/2018	CM
033581	STURM Boris	5/08/1930	1/09/1995	24/11/2018	COM
093861	VAN WESEMAEL Anne	28/12/1939	1/05/1989	6/11/2018	COM
073831	VERSCHAEVE Nelly	14/07/1930	1/05/1986	20/11/2018	COM
130406	WILHELM Ingrid	1/08/1944	1/11/2001	25/11/2018	PE
033813	ZUSCHKE Ulrich	2/05/1930	1/06/1995	2/11/2018	COM

PENSIONNES D'ANCIENNETE OU INVALIDES DECEDES					
01.01.2019					
<i>NP</i>	<i>Nom, Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Date de pension</i>	<i>Date de décès</i>	<i>Institution</i>
074115	BRUNO Demetrio	10/11/1932	1/10/1984	29/11/2018	PE
125598	CORNADO Salvatore	11/08/1932	1/09/1997	6/12/2018	COM
072887	DA NOVI Paolo	29/09/1928	1/09/1982	31/10/2018	COM
094215	DAHNERS Erika	4/03/1943	1/05/1987	1/12/2018	COM
032906	DESPIC Brigitte	23/05/1929	1/06/1994	9/12/2018	COM
034427	EISENBERG Reinhart	28/06/1931	1/07/1996	8/12/2018	CM
125735	FATTORI Giovannino	28/04/1933	1/07/1997	28/11/2018	COM
072616	FERRARA-LECA Francette	26/06/1935	1/08/1981	30/11/2018	COM
099761	GRAGLIA-ZANCHI Luigia	21/06/1924	1/07/1989	8/12/2018	COM
128141	HINTZ-LAKDAR Maria	4/11/1938	1/04/2001	3/12/2018	COM
093475	LE DUIGOU Yves	24/11/1931	1/02/1992	7/12/2018	COM
099597	LUTTGENS Marcel	12/06/1929	1/03/1991	2/12/2018	COM
134055	LUTZ Sandrine	26/05/1966	1/04/2004	30/11/2018	COM
32623	MALOTAUX Georges	15/11/1928	1/12/1993	28/11/2018	COM
128598	MARCHELLI Luisa	17/12/1941	1/01/2002	12/08/2018	COM
125924	MONTANI Maria	29/01/1933	1/02/1998	19/09/2018	COM
094245	MUES Arlette	13/01/1945	1/06/1987	17/09/2018	COM
266893	MULLER Daniela	29/08/1945	1/09/2010	1/12/2018	CJ
231364	NANGNIOT NOEL	22/12/1959	1/08/2017	29/11/2018	COM
099259	POLO Antonio	1/11/1931	1/01/1990	27/11/2018	COM
126391	PRATLEY Alan	25/11/1933	1/12/1998	5/12/2018	COM
094908	ROCHE Bernard Marie	18/04/1925	1/05/1990	11/12/2018	COM
33831	SAMSON Claude	2/01/1937	1/05/1995	29/11/2018	COM
099799	SCHUMACHER Guillaume	12/04/1925	1/05/1990	29/11/2018	COM
130429	SUSCA-CONSIGLIO Vincenza	24/04/1941	1/01/2002	17/12/2018	PE
126959	TEKES Claudine	28/08/1939	1/09/1999	5/12/2018	COM
125623	VECILE Mizi	28/09/1932	1/10/1997	23/11/2018	COM
092988	VIS Pieter	21/08/1927	1/07/1986	26/09/2018	COM
094471	WYNINCX Georges	31/03/1928	1/05/1988	1/12/2018	COM

PENSIONNES D'ANCIENNETE OU INVALIDES DECEDES					
01.03.2019					
NP	Nom, Prénom	Date de naissance	Date de pension	Date de décès	Institution
223303	ALLEN John	21/06/1952	1/06/2015	4/01/2019	COM
32246	AMADUCCI Enrica	15/07/1934	1/04/1992	2/11/2018	COM
134005	ANTONIOLI Renzi	11/06/1942	1/07/2004	13/11/2018	COM
300974	ARNOLL David	6/06/1950	1/08/2009	6/01/2019	PE
128621	AUBINEAU Jean-Pierre	16/02/1937	1/03/2002	17/01/2019	COM
032413	BAILLIE Laurie-Charles	14/01/1928	1/02/1993	6/02/2019	COM
073355	BANET Roger	17/03/1926	1/05/1984	23/01/2019	COM
125490	BARRET André	21/10/1932	1/01/1997	28/12/2018	COM
92639	BASTREGHI Franco	6/03/1922	1/04/1987	26/01/2019	CM
73038	BAUDET André	10/09/1921	1/06/1983	25/01/2019	COM
136577	BEALE John	3/05/1943	1/06/2008	1/02/2019	COM
99386	BEGHI Giorgio	1/08/1927	1/06/1989	1/01/2019	COM
094923	BERAUD René-Christian	29/06/1925	1/07/1990	27/01/2019	COM
93895	BILLERBECK Klaus	5/07/1927	1/08/1989	31/12/2018	COM
266960	BONNEAU Teresa	18/04/1947	1/05/2012	4/01/2019	CJ
128252	BRAUNE Margarethe	27/10/1936	1/11/2001	12/01/2019	COM
74115	BRUNO Demetrio	10/11/1932	1/10/1984	29/11/2018	PE
93108	BUEHLER Theodor	13/11/1928	1/01/1988	21/11/2018	COM
130311	CAPPONI Davide	14/11/1935	1/12/2000	8/11/2018	PE
131470	CARBERY John	24/01/1939	1/11/2003	30/01/2019	CM
316980	CARDELUS Kerstin	5/06/1944	1/11/2008	24/01/2019	CM
74498	CARISSIMO Lidia Adele	2/01/1933	1/12/1995	18/01/2019	CES
126369	CASINI Giampaolo	6/07/1933	1/08/1998	27/10/2018	COM
126870	CASTELLI Fiorella	15/05/1935	1/07/1999	11/12/2018	COM
223544	CHARLES Jean-Jacques	8/03/1953	1/09/2015	9/02/2019	COM
34421	CHIOCCIOLI Enzo	19/05/1931	1/06/1996	2/01/2019	CM
129220	CONRAD Rainer	14/04/1940	1/01/2003	1/11/2018	COM
125598	CORNADO Salvatore	11/08/1932	1/09/1997	6/12/2018	COM
94680	COURADES Gilbert	19/09/1931	1/01/1991	10/01/2019	COM
032772	CULIN Annibale	23/02/1929	1/03/1994	30/01/2019	COM
142841	CULOT Jean-Luc	6/01/1949	1/02/2013	18/02/2019	COM
72887	DA NOVI Paolo	29/09/1928	1/09/1982	31/10/2018	COM
94215	DAHNER Erika	4/03/1943	1/05/1987	1/12/2018	COM
359947	DE COOMAN Alain	5/03/1967	1/01/2014	17/02/2019	PE
127398	DE GRUITER Cornelis	19/05/1937	1/04/2000	1/01/2019	COM
73695	DE HERDER Angele	11/01/1921	1/02/1986	23/10/2018	COM
72300	DE HEUG Nicole	16/07/1926	1/05/1980	1/01/2019	COM
134454	DE VOS Noel	22/12/1944	1/01/2005	4/01/2019	COM
71040	DELIZEE Roberte	28/12/1931	1/02/1991	7/11/2018	COM
32906	DESPIC Brigitte	23/05/1929	1/06/1994	9/12/2018	COM
33658	DIANA Emilio	21/05/1931	1/06/1996	6/01/2019	COM
130843	D'ORAZIO Ernesto	21/05/1940	1/06/2005	5/02/2019	PE
099962	DWYER Christopher	1/12/1928	1/01/1994	29/01/2019	COM
34427	EISENBERG Reinhart	28/06/1931	1/07/1996	8/12/2018	CM
131867	ENQVIST Mauritz	28/04/1945	1/04/2007	19/01/2019	CM
92147	EVERAERT Micheline	1/12/1933	1/08/1983	25/10/2018	COM
125549	FANGMEYER Hermann	11/03/1932	1/04/1997	30/12/2018	COM

125735	FATTORI Giovannino	28/04/1933	1/07/1997	28/11/2018	COM
317396	FERNANDEZ ROMERO Enrique	17/03/1947	1/04/2012	30/01/2019	CM
72616	FERRARA-LECA Francette	26/06/1935	1/08/1981	30/11/2018	COM
125791	FISCHER-LAHNSTEIN Gerda	27/04/1937	1/10/1997	22/11/2018	COM
072964	FISCHER-ZARNO Margret	29/01/1929	1/12/1982	14/09/2018	COM
073302	FLORANCE André	29/04/1920	1/02/1984	21/02/2019	COM
034451	FLORENS Jean-Marie	29/11/1933	1/01/1997	9/02/2019	CM
70753	FORTUNATI Elena	16/11/1940	1/06/1977	9/11/2018	COM
074531	FRAILLON Claude	3/04/1938	1/01/1986	19/01/2019	CC
94335	FRANK Walter	18/04/1927	1/10/1987	27/09/2018	COM
134002	FREMEZ Françoise	6/04/1939	1/05/2004	15/11/2018	COM
130067	GIANSANTI Angela	23/03/1944	1/01/1998	7/02/2019	PE
125256	GIEGERICH Kurt	11/10/1931	1/11/1996	12/01/2019	COM
34942	GIERDEN Mathilde	29/05/1934	1/01/1996	18/01/2019	COM
318506	GLUCKSTEIN Naomi	5/11/1945	1/12/2010	18/01/2019	SAS
99761	GRAGLIA-ZANCHI Luigia	21/06/1924	1/07/1989	8/12/2018	COM
94941	HARTKOPF ERIKA	17/10/1925	1/11/1990	19/10/2018	COM
134957	HENRIQUES Fatima	25/05/1966	1/09/2005	25/01/2019	COM
033106	HERZBERGER Peter	20/11/1932	1/02/1995	11/02/2019	COM
128141	HINTZ-LAKDAR Maria	4/11/1938	1/04/2001	3/12/2018	COM
94374	HIROUX André	30/08/1929	1/11/1987	15/12/2018	COM
232092	HOUNGBEDJI Dany	1/12/1964	1/08/2018	16/02/2019	PE
139355	HUDSON Raymond	4/11/1946	1/09/2011	7/11/2018	COM
072406	JENSEN Rita	25/02/1923	1/09/1980	1/02/2019	COM
92436	KIENTZ Yvonne	9/04/1924	1/05/1989	3/11/2018	COM
223540	KINNART François	12/06/1951	1/09/2015	14/01/2019	COM
71867	KREMER Pierre	13/08/1953	1/07/1980	28/12/2018	PE
33483	KRUEGER Gotfried	25/07/1929	1/08/1994	8/11/2018	COM
93475	LE DUIGOU Yves	24/11/1931	1/02/1992	7/12/2018	COM
357928	LEHMANN Rita	17/07/1959	1/04/2017	26/10/2018	EAS
71636	LENS Jean	20/12/1926	1/01/1991	30/10/2018	CJ
032225	LISITANO Giuseppe	14/10/1927	1/11/1992	13/01/2019	COM
138115	LOHAN Helmuth	10/11/1947	1/09/2010	24/01/2019	COM
133109	LOSCH Antoinette	20/12/1942	1/08/2000	6/01/2019	CJ
92445	LUDWIG Armance	13/06/1927	1/07/1989	9/11/2018	COM
130625	LUTHER Melanie	26/01/1940	1/09/2003	2/12/2018	COM
99597	LUTTGENS Marcel	12/06/1929	1/03/1991	2/12/2018	COM
134055	LUTZ Sandrine	26/05/1966	1/04/2004	30/11/2018	COM
32525	LUYKX Félix	12/11/1928	1/05/1993	23/11/2018	COM
93136	LUYTEN Ferdinand	15/05/1932	1/09/1988	30/10/2018	COM
131203	MAGLIO Giovanni	4/08/1935	1/09/2000	8/02/2019	CM
134092	MAKRIS Georgios	2/04/1941	1/04/2004	24/12/2018	COM
317011	MALAMATOU Maria	2/07/1961	1/04/2009	12/02/2019	CM
32623	MALOTAUX Georges	15/11/1928	1/12/1993	28/11/2018	COM
128598	MARCHELLI Luisa	17/12/1941	1/01/2002	12/08/2018	COM
127150	MASON Vincenzo	19/05/1936	1/01/2000	8/01/2019	COM
129790	MATERS Johannes	10/09/1938	1/10/2003	8/02/2019	COM
125518	MATHYI Stanley	30/11/1934	1/03/1997	16/01/2019	COM
70925	MEIGNAN Germaine	11/10/1912	1/10/1974	23/12/2018	COM
131522	MELO ANTUNES Fernando	22/03/1943	1/07/2004	14/02/2019	CM
99093	MILDON Russel	22/08/1949	1/09/2009	28/01/2019	COM

32676	MONDAINI Vincenzo	28/08/1937	1/08/1993	21/12/2018	COM
125924	MONTANI Maria	29/01/1933	1/02/1998	19/09/2018	COM
359643	MOTEL Gerard	30/06/1949	1/12/2012	2/02/2019	PE
94245	MUES Arlette	13/01/1945	1/06/1987	17/09/2018	COM
266893	MULLER Daniela	29/08/1945	1/09/2010	1/12/2018	CJ
99885	NAINE Cyrill	25/11/1930	1/01/1989	16/01/2019	COM
231364	NANGNIOT NOEL	22/12/1959	1/08/2017	29/11/2018	COM
125325	NIJENHUIS Johan	13/09/1934	1/09/1996	24/11/2018	COM
133199	ODINI Jean-Pierre	13/04/1942	1/01/2005	25/11/2018	CJ
72549	OP DE BEECK Andree	13/05/1923	1/06/1981	3/10/2018	COM
32305	OVEJAS Nadia	20/12/1945	1/07/1992	3/01/2019	COM
93631	PASETTI BOMBARDELLA Francesco	25/12/1924	1/01/1990	6/01/2019	PE
93777	PATTYN Emile	14/07/1924	1/08/1989	13/12/2018	COM
359878	PIMENTA Antonio	2/08/1957	1/08/2013	31/01/2019	PE
94738	PLEURDEAU Claude	17/05/1933	1/06/1990	16/01/2019	COM
99259	POLO Antonio	1/11/1931	1/01/1990	27/11/2018	COM
099901	POOL William	14/06/1929	1/03/1994	8/02/2019	COM
126391	PRATLEY Alan	25/11/1933	1/12/1998	5/12/2018	COM
300689	REIF Gerlinda	10/09/1942	1/10/2007	11/01/2019	PE
94908	ROCHE Bernard Marie	18/04/1925	1/05/1990	11/12/2018	COM
135492	RODEN Hans	30/11/1948	1/08/2006	14/02/2019	COM
135492	RODEN Hans	30/11/1948	1/08/2006	14/02/2019	COM
134296	RODRIGUES Antonio	11/08/1939	1/09/2004	18/01/2019	COM
72793	ROSSBACH-GEVENOIS Monique	9/08/1936	1/05/1982	2/01/2019	COM
72961	ROSSETTI Egeo	16/08/1931	1/11/1982	23/10/2018	COM
339579	ROSSI Catherine	19530530	20100801	20180903	PE
149478	ROUVALIS Georges	17/10/1949	1/11/2004	15/02/2019	COM
318526	RUGE Annette	24/04/1951	1/06/2014	22/01/2019	SAS
33831	SAMSON Claude	2/01/1937	1/05/1995	29/11/2018	COM
359716	SANTOMAURO Giuseppe	1/08/1949	1/04/2013	13/02/2019	PE
34156	SCARSINI Argia	23/05/1945	1/10/1993	21/12/2018	PE
74312	SCHOULLER Marcel	6/12/1945	1/06/1997	21/11/2018	CJ
127503	SCHUBERT Ludwig	1/05/1935	1/06/2000	28/12/2018	COM
228302	SCHUBERT Ralf Jochen	29/02/1956	1/09/2016	16/11/2018	COM
99403	SCHUETZ Guenther	20/12/1928	1/04/1992	14/12/2018	COM
99799	SCHUMACHER Guillaume	12/04/1925	1/05/1990	29/11/2018	COM
125571	SPINNATO Corrado	23/06/1932	1/07/1997	21/11/2018	COM
149362	SPRINGMANN Ewald	21/07/1945	1/07/2004	18/01/2019	COM
92709	SQUARA Antoinette	21/05/1924	1/06/1989	26/10/2018	CM
127085	STAS Sylvia	4/02/1943	1/09/1999	17/02/2019	COM
99580	STEFFGEN Edith	11/01/1931	1/05/1993	22/12/2018	COM
33581	STURM Boris	5/08/1930	1/09/1995	24/11/2018	COM
130429	SUSCA-CONSIGLIO Vincenza	24/04/1941	1/01/2002	17/12/2018	PE
72473	TAPP Charles	15/06/1925	1/06/1981	26/12/2018	COM
099231	TASCHNER Hans	16/05/1931	1/01/1995	17/02/2019	COM
126959	TEKES Claudine	28/08/1939	1/09/1999	5/12/2018	COM
70701	TERPSTRA Japik	28/08/1932	1/01/1977	27/12/2018	COM
132045	TYLER Patricia	9/08/1952	1/09/2017	20/01/2019	MED
138455	VAN HEDENT Daniel	5/01/1949	1/01/1985	19/12/2018	COM
93861	VAN WESEMAEL Anne	28/12/1939	1/05/1989	6/11/2018	COM

99129	VAN WESTEN Pieter	17/05/1928	1/11/1988	29/12/2018	COM
129081	VANOLST Josette	30/10/1946	1/07/2002	27/12/2018	COM
128766	VANTUYCKOM François	8/03/1948	1/02/2002	2/01/2019	COM
125623	VECILE Mizi	28/09/1932	1/10/1997	23/11/2018	COM
73831	VERSCHAEVE Nelly	14/07/1930	1/05/1986	20/11/2018	COM
92988	VIS Pieter	21/08/1927	1/07/1986	26/09/2018	COM
073148	WELISCH Kurt	1/07/1923	1/12/1983	3/02/2019	COM
99608	WIJNAND George Jurriaan	5/07/1925	1/08/1990	7/01/2019	COM
130406	WILHELM Ingrid	1/08/1944	1/11/2001	25/11/2018	PE
94471	WYNINCX Georges	31/03/1928	1/05/1988	1/12/2018	COM
33813	ZUSCHKE Ulrich	2/05/1930	1/06/1995	2/11/2018	COM

❖ In memoriam



La section Belgique commence tristement l'année 2019. En effet, **Madame Margarethe Braune**, Helpdesk informatique de notre section, est décédée le 12 janvier 2019.

Nous perdons une personne dévouée, déterminée, passionnée par son travail, présente et disponible pour tous les membres qui faisaient appel à son savoir.

Margarethe avait un grand appétit de vie. Elle voulait votre bien et vous aidait sans compter son effort. A la connaître, on découvrait ses ressources cachées, sa chaleur et sa capacité de sympathie. Elle avait gardé en elle une petite flamme qui ne s'est jamais éteinte. Dur de se séparer d'elle !

Nous remercions l'amie et la collègue persévérante et courageuse pour les compétences et la gentillesse qu'elle a mises au service de nos membres depuis de longues années et nous saluons la force et l'élégance avec laquelle elle a affronté la maladie jusqu'à ce que cette dernière ne l'emporte.

L'AIACE Belgique présente ses condoléances à la famille et à ses proches.

❖ Brèves

➤ Les risques de collision en orbite

D'année en année, l'inquiétude monte chez les experts des débris spatiaux, qui constituent une aggravation rapide de la situation en orbite. « Au centre de contrôle de l'Agence spatiale européenne (ESA) à Darmstadt, *chaque semaine nous devons gérer plusieurs centaines d'alertes de collision avec des débris spatiaux, pour l'ensemble des 20 satellites dont nous gérons les opérations* », explique Holger Krag, responsable du bureau débris spatiaux à l'ESA, en préambule d'une conférence organisée cette semaine en Allemagne sur le sujet de la sûreté spatiale. La thématique rassemble les dangers de la pollution en orbite mais aussi les risques d'impact de météorite sur notre planète.

Source : Le Figaro (24 janvier 2019).

➤ **European Medicines Agency heads for Amsterdam days before Brexit**

The European Medicines Agency, one of the biggest EU regulators and one of the first casualties of Brexit, has closed its doors in the UK for the last time with the loss of 900 jobs. Staff lowered and folded up the 28 national flags that adorned the lobby in the company's Canard Wharf headquarters in London...

The EMA evaluates medicines throughout the EU but was forced to relocate to the Dutch capital because pharmaceuticals regulation should be done in a member state. Amsterdam won the bid to host the agency in 2017. Its departure from London was lamented widely as it marks not just the loss of highly skilled jobs but the UK's central place in pharmaceutical evaluation and monitoring.

From : The Guardian (26 Jan 2019)

❖ **Mieux vaut en rire**

➤ **Brexit without Exit !**





**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE
L'UNION EUROPEENNE**

18/02/2019

Section Belgique

Répartition des responsabilités du Conseil d'administration

Présidente	Raffaella Longoni	
Vice-président(e)s	Erik Halskov	Actions sociales, GTR, membre du Comité de rédaction du Magazine VOX et du bureau de l'AIACE Int.
	Sylvie Jacobs	Valorisation de l'expertise des Anciens, ambassadrice RCAM/PMO, actions Sociales, suppléante GTR et "Future proofing JSIS, groupe de travail de l'AIACE Int révision DGE du RCAM.
Secrétaire générale	Nadine Wraith	Comités paritaires sociaux, ambassadrice RCAM/PMO – coordination séminaires départ à la retraite
Trésorier	Christian Waeterloos	Trésorier
Membres	Pierre Blanchard	Ambassadeur RCAM/PMO, Statut, Méthode, Site web, Help Desk informatique, groupe de travail de l'AIACE Int révision DGE du RCAM.
	Hélène Chelmiss	Actions sociales, information maisons de retraite
	Yvette Demory	Activités culturelles et de loisirs, conférences
	Thérèse Detiffe	Activités culturelles et de loisirs
	Philippe Loir	Responsable Actions sociales, ambassadeur RCAM/PMO
	Guy Marchand	Actions sociales, Information maisons de retraite
	Jean-Bernard Quicheron	Rédacteur en chef de l'Écrin
	Eliane Van Tilborg	Information appartements/services et inspection Maisons de repos

Associés :

Ian Collisson, Bruno Ugucioni, Evelyne Pichon, Evelyne Soetewey : Information appartements/services et inspection maisons de repos/soins.

Gilbert Lybaert : Gestion des membres, Finances, avec le Trésorier Christian Waeterloos

Giulio Groppi: Site web avec Pierre Blanchard

Représentation au Conseil d'administration de l'Internationale

Titulaires

Raffaella Longoni

Sylvie Jacobs

Suppléants

Erik Halskov

Pierre Blanchard

Permanence au Secrétariat tous les matins de 9h30 à 12h30 : Karine Pollenus, Helpdesk social.

LUNDI Yvette Demory, Thérèse Detiffe, Gilbert Lybaert, M-Thérèse De Smedt, Mariette Heuardt

MARDI Susan Denton, Maria-Teresa Petrillo, Marianne Szakal,

MERCREDI Thérèse Detiffe, Elisabeth Haelterman, Gilbert Lybaert, Mariette Heuardt

JEUDI Yvette Demory, Betty Muller, Emma Pasquarelli, M-Thérèse De Smedt, Mariette Heuardt

VENDREDI Maria-Teresa Petrillo, Marie Sporcq, Diane Rijke, Marianne Szakal .

La Présidente est au bureau le lundi, mardi et le jeudi matin et sur rendez-vous.

La Secrétaire générale est présente le lundi et le vendredi sur rendez-vous.